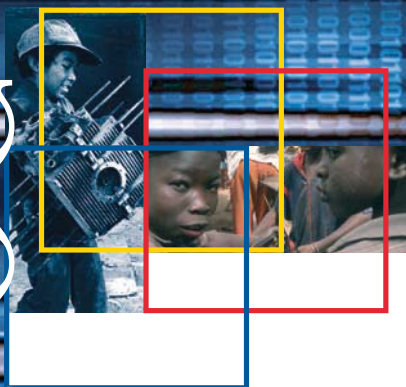




Bureau
international
du Travail

Tendances mondiales du travail des enfants de 2008 à 2012

Yacouba Diallo, Alex Etienne et Farhad Mehran

Programme
international
pour l'abolition
du travail
des enfants
(IPEC)

Département de la gouvernance et du tripartisme



Tendances mondiales du travail des enfants de 2008 à 2012

Yacouba Diallo, Alex Etienne et Farhad Mehran

Programme
international pour
l'abolition du
travail des enfants
(IPEC)

Département de la gouvernance et du tripartisme
Bureau international du Travail

Copyright © Organisation internationale du Travail 2013
Première édition 2013

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues. Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

BIT-IPEC

Tendances mondiales du travail des enfants de 2008 à 2012 / Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) - Genève: OIT, 2013.

ISBN: 978-92-2-227183-2 (Print) ISBN: 978-92-2-227184-9 (Web PDF)

Disponible aussi en anglais: *Global child labour trends 2008 to 2012*, ISBN: 978-92-2-127183-3 (Print); 978-92-2-127184-0 (Web PDF) Genève, 2013; et en espagnol: *Tendencias mundiales del trabajo infantil entre 2008 y 2012*, ISBN 978-92-2-327183-1 (Print); 978-92-2-327184-8 (Web PDF) Genève, 2013.

International Labour Office; ILO International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC)

Données de catalogage du BIT

Remerciements

L'élaboration du présent rapport a bénéficié d'une coordination générale de l'IPEC, par l'intermédiaire de son unité statistique SIMPOC, et de la supervision par Constance Thomas, avec l'assistance technique du Département de statistique du BIT et du programme UCW. Yacouba Diallo (recherche et coordination du projet), Alex Etienne (statisticien consultant) et Farhad Mehran (consultant et statisticien principal) sont les principaux auteurs de ce rapport. L'aide à la recherche fournie par Tugce Beycan (consultant) a également été appréciée.

Monica Castillo (Département de statistique du BIT) a apporté des commentaires très utiles sur les projets de texte. David Hunter (Département de statistique du BIT) a prodigué ses conseils sur les classifications nationales et internationales des professions.

Les contributions des membres du personnel et des consultants ont été particulièrement appréciées. Cette équipe était composée des statisticiens et chercheurs suivants: Consultants: Koami Dzibodi Amegble, Delphine Boutin, Iria Perez Garcia, Siaka Koko Koné; IPEC: Federico Blanco, Cybele Burga, Frank Hagemann, Marie Ndiaye, Bijoy Raychaudhuri; UCW: Lorenzo Guarcello, Marco Manacorda, Irina Kovrova, Furio Rosati et Cristina Valdivia.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org ou visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Visitez notre site web: www.ilo.org/ipec

Photos de la couverture © Bureaux de l'IPEC dans le terrain

Photocomposition et impression par le Centre International de Formation de l'OIT (CIF-OIT), Italie

Table des matières

Résumé des points principaux	vii
1. Introduction.....	1
2. Résultats principaux	3
2.1. Tendances concernant les enfants économiquement occupés	3
2.1.1. <i>Enfants économiquement occupés par tranche d'âge</i>	3
2.1.2. <i>Enfants occupés économiquement par sexe</i>	4
2.1.3. <i>Enfants occupés économiquement par région</i>	4
2.2. Tendances du travail des enfants	7
2.2.1. <i>Travail des enfants par tranche d'âge</i>	7
2.2.2. <i>Travail des enfants par sexe</i>	9
2.2.3. <i>Travail des enfants par région</i>	10
2.3. Tendances du travail dangereux des enfants.....	11
2.3.1. <i>Travail dangereux par tranche d'âge</i>	11
2.3.2. <i>Travaux dangereux par sexe</i>	12
2.3.3. <i>Travaux dangereux par région</i>	13
2.4. Comparaison des tendances par catégorie de travail des enfants	13
2.5. Travail des enfants par branche d'activité économique	14
2.6. Travail des enfants par la situation dans la profession	15
2.7. Travail des enfants par niveau de revenu national.....	16
3. Cadre de mesure.....	17
3.1. Concepts et définitions	17
3.2. Estimation mondiale du BIT.....	18
4. Ensemble de données nationales	23
4.1. Enquêtes du BIT sur le travail des enfants (SIMPOC).....	23
4.2. Enquête à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF	24
4.3. Enquêtes nationales sur la main-d'œuvre (LFS)	24
4.4. Autres enquêtes nationales auprès des ménages	24
4.4.1. <i>Couverture</i>	24
4.4.2. <i>Échantillon complet</i>	25
4.4.3. <i>Échantillon apparié</i>	25
4.4.4. <i>Chine</i>	26

5. Harmonisation des données nationales	27
5.1. Statut du travail des enfants (STE)	27
5.2. Modèles	27
5.3. Normalisation des tranches d'âge.....	30
5.4. Normalisation du statut du travail des enfants	31
6. Estimation régionale et mondiale.....	33
6.1. Estimation de l'échantillon complet.....	34
6.2. Estimation de l'échantillon apparié	34
6.2.1. <i>Normalisation des années de référence</i>	35
6.2.2. <i>Estimation des tendances de 2008 à 2012</i>	37
6.2.3. <i>Estimation de l'échantillon apparié pour 2012</i>	38
6.3. Estimation composite	38
6.4. Estimation pour des variables non STE.....	39
7. Évaluation des résultats	41
7.1. Erreurs-types en 2012	41
7.2. Données brutes par rapport aux estimations ajustées pour 2012.....	42
7.3. Comparaison des estimations des échantillons complet et apparié.....	42
7.4. Comparaison avec les estimations et projections du BIT sur la population active	43
7.5. Comparaison avec les estimations du travail des enfants de l'UNICEF ...	44
Références	45
Annexes	47
Annexe 1. Données nationales pour l'estimation mondiale du travail des enfants de 2008 à 2012	47
Annexe 2. Pays par revenu national brut en 2011	50
Annexe 3. Indicateurs clés choisis du travail des enfants de 2000 à 2012.....	52
Tableaux	
Tableau 1. Estimations des diverses formes de travail des enfants, 5-17 ans, 2008 et 2012	vii
Tableau 2. Estimations régionales des diverses formes de travail des enfants, 5-14 ans, 2008 et 2012.....	viii
Tableau 3. Tendances mondiale du nombre d'enfants occupés économiquement, 5-17 ans, 2008 et 2012.....	4
Tableau 4. Tendances mondiale de l'activité économique des enfants par région chez les 5-14 ans, 2008 et 2012	6
Tableau 5. Estimations mondiales du travail des enfants par principales tranches d'âge, 2008 et 2012.....	7
Tableau 6. Estimations du nombre d'enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux, 2008 et 2012.....	8

Tableau 7.	Tendances mondiales du travail des enfants par sexe chez les 5-17 ans, 2008 et 2012	9
Tableau 8.	Travail des enfants et distribution par sexe, 2012.....	10
Tableau 9.	Estimations régionales du travail des enfants de 5 à 17 ans, 2012	10
Tableau 10.	Estimations mondiales du travail des enfants et du travail dangereux par âge et par sexe, 2012.....	11
Tableau 11.	Estimations régionales du travail dangereux chez les 5-17 ans, 2012 ...	13
Tableau 12.	Enfants occupés économiquement, travail des enfants et travail dangereux par sexe et par âge, 2012.....	14
Tableau 13.	Estimations mondiales du travail des enfants par niveau de revenu national, 2012	16
Tableau 14.	Professions qualifiées de dangereuses utilisées dans l'estimation mondiale du travail des enfants par le BIT.....	20
Tableau 15.	Couverture des données nationales utilisées pour mesurer le travail des enfants par région, de 2008 à 2012 (échantillon complet) .	25
Tableau 16.	Couverture des données nationales utilisées pour mesurer la tendance du travail des enfants par région, de 2008 à 2012 (échantillon apparié)	26
Tableau 17.	Statut du travail des enfants.....	27
Tableau 18.	Statut du travail des enfants par sexe et par tranche d'âge	28
Tableau 19.	Description des codes	28
Tableau 20.	Détermination du statut du travail des enfants	29
Tableau 21.	Distribution du pourcentage de STE avec données manquantes pour 2008 et 2012	36
Tableau 22.	Transformation du log-ratio.....	36
Tableau 23.	Paramètres estimés pour la régression linéaire des valeurs du log-ratio	37
Tableau 24.	Valeur extrapolées des pourcentages STE pour 2012.....	37
Tableau 25.	Poids d'estimation composites	39
Tableau 26.	Erreurs-types des estimations, 5-17 ans, 2012.....	42
Tableau 27.	Comparaison des taux d'incidence: données brutes vs estimations, 2012.....	42
Tableau 28.	Comparaison des estimations du travail des enfants provenant des échantillons complet et apparié, 2012	43
Tableau 29.	Estimations et projections du BIT sur la population active comparées aux estimations mondiales et régionales du nombre d'enfants occupés économiquement.....	43
Tableau 30.	Estimations mondiales et régionales du travail des enfants de l'UNICEF (domaine de production générale) vs estimations mondiales et régionales de l'OIT du travail des enfants (domaine de production des SCN), 5-14 ans	44

Figures

Figure 1.	Normes internationales relatives aux statistiques sur le travail des enfants.....	18
Figure 2.	Cadre conceptuel des estimations mondiales du travail des enfants par le BIT	19
Figure 3.	Estimation composite.....	33

Graphiques

Graphique 1. Enfants occupés économiquement par région (en millions) pour les 5-14 ans, 2012	5
Graphique 2. Taux d'activité des enfants (en pourcentage) par région pour les 5-14 ans, 2012	5
Graphique 3. Tendances mondiale de l'activité économique des enfants par région (en millions) chez les 5-14 ans, 2008 et 2012	6
Graphique 4. Tendances mondiale de l'activité économique des enfants par région (en pourcentage) chez les 5-14 ans, 2008 et 2012	7
Graphique 5. Tendances mondiales du travail des enfants par tranche d'âge et par année (en millions)	8
Graphique 6. Tendances mondiales du travail dangereux par tranche d'âge et année (en millions)	12
Graphique 7. Enfants exposés au travail dangereux par sexe et tranche d'âge, 2012	12
Graphique 8. Tendances mondiales du travail des enfants par forme de travail, par tranche d'âge et par année (en millions).....	14
Graphique 9. Travail des enfants, distribution par branche d'activité économique (en pourcentage) chez les 5-17 ans, 2012.....	15
Graphique 10. Distribution du travail des enfants par secteur économique et sexe (en pourcentage) chez les 5-17 ans.....	15
Graphique 11. Travail des enfants, distribution par situation dans la profession (en pourcentage) chez les 5-17 ans, 2012.....	16
Graphique 12. Travail des enfants, situation dans la profession par sexe (en pourcentage) chez les 5-17 ans	16

Résumé des points principaux

Les nouvelles estimations mondiales du travail des enfants nous permettent de mesurer les progrès réalisés dans les diverses formes de travail des enfants entre 2008 et 2012. Les estimations se fondent sur une extrapolation des données relatives au travail des enfants provenant de 75 enquêtes nationales auprès des ménages. De nouvelles estimations sur les pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux, comme la servitude pour dettes ou les enfants victimes de traite, ne sont pas disponibles. Voici une ventilation des principaux résultats.

Enfants occupés économiquement. Près de 264 millions d'enfants de 5 à 17 ans dans le monde exerçaient une activité économique en 2012 (16,7 pour cent). C'est 42 millions de moins qu'en 2008. Les garçons sont toujours les plus exposés à l'occupation économique que les filles (18,1 pour cent contre 15,2 pour cent).

Travail des enfants. Le travail des enfants (le travail des enfants à abolir), une notion plus restrictive que les « enfants occupés économiquement », exclut tous les enfants qui travaillent légalement conformément aux Conventions n° 138 et 182 de l'OIT. Environ un dixième du nombre total d'enfants —soit 168 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans— était concerné par le travail des enfants en 2012. Le nombre total d'enfants dont le travail est à abolir, dans cette tranche d'âge a chuté considérablement, de 215 millions en 2008 (13,6 pour cent) à 168 millions en 2012 (10,6 pour cent), soit 47 millions de moins qu'en 2008.

Tableau 1. Estimations des diverses formes de travail des enfants, 5-17 ans, 2008 et 2012

	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Monde							
2008	1 586 288	305 669	19,3	215 269	13,6	115 314	7,3
2012	1 585 566	264 427	16,7	167 956	10,6	85 344	5,4
Garçons							
2008	819 891	175 777	21,4	127 761	15,6	74 019	9,0
2012	819 877	148 327	18,1	99 766	12,2	55 048	6,7
Filles							
2008	766 397	129 892	16,9	87 508	11,4	41 296	5,4
2012	765 690	116 100	15,2	68 190	8,9	30 296	4,0
5-14 ans							
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
2012	1 221 071	144 066	11,8	120 453	9,9	37 841	3,1
15-17 ans							
2008	369 433	129 217	35,0	62 419	16,9	62 419	16,9
2012	364 495	120 362	33,0	47 503	13,0	47 503	13,0

Travaux dangereux effectués par des enfants. Les travaux dangereux sont une sous-catégorie du travail des enfants. Le nombre d'enfants subissant les pires formes de travail des enfants (PFTE) représente près de la moitié de tous les enfants impliqués dans le travail des enfants. (85,3 millions). Le nombre de garçons effectuant des travaux dangereux dépasse celui des filles (55 millions pour 30,3 millions). Le nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux dans le monde a diminué de 30 millions, passant de 115,3 millions en 2008 à 85,3 millions en 2012.

Distribution régionale du nombre d'enfants dans le travail des enfants et d'enfants effectuant des travaux dangereux. En termes absolus, la région Asie-Pacifique compte le plus d'enfants âgés de 5 à 17 ans dans les travaux à abolir (77,7 millions) pour 59 millions en Afrique subsaharienne et 12,5 millions en Amérique latine et aux Caraïbes. Pourtant, l'Afrique subsaharienne affiche l'incidence la plus élevée de travail des enfants, qui concerne un enfant sur cinq. Environ un douzième de la population totale des enfants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (9 millions) se composait d'enfants effectuant des travaux à abolir en 2012 (tableaux en annexe 3).

Dans le groupe d'âge des 5-14 ans, la majeure partie de la diminution du nombre total d'enfants dans le travail des enfants se situe en Asie et le Pacifique (tableau 2). Leur nombre a également baissé modestement en Amérique latine et aux Caraïbes. Pour la première fois, on a noté un léger recul du travail des enfants dans la région de l'Afrique subsaharienne, non seulement en nombres absolus mais aussi en termes relatifs (de 52,2 millions à 47,7 millions et une baisse de 3,7 points de pourcentage en incidence).

En ce qui concerne les enfants effectuant des travaux dangereux (5-17 ans), le plus grand nombre d'enfants dans cette pire forme de travail des enfants se situe dans la région Asie-Pacifique (33,9 millions) en Afrique subsaharienne (28,8 millions). Il y avait 9,6 millions d'enfants effectuant des travaux dangereux en Amérique latine et dans les Caraïbes et 5,2 millions dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. En termes relatifs, la région Afrique subsaharienne présente l'incidence la plus élevée d'enfants effectuant des travaux dangereux, soit un enfant sur dix (tableaux en annexe 3).

Tableau 2. Estimations régionales des diverses formes de travail des enfants, 5-14 ans, 2008 et 2012

	Enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)		(milliers)	%	(milliers)	%
Monde							
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
2012	1 221 071	144 066	11,8	120 453	9,9	37 841	3,1
Asie et Pacifique							
2008	651 815	96 397	14,8	81 443	12,5	-	-
2012	637 579	64 419	10,1	52 702	8,3	-	-
Amérique latine et Caraïbes							
2008	110 566	10 002	9,0	9 722	8,8	-	-
2012	110 035	8 986	8,2	7 924	7,2	-	-
Afrique subsaharienne							
2008	205 319	58 212	28,4	52 229	25,4	-	-
2012	220 077	57 623	26,2	47 735	21,7	-	-
Autres régions							
2008	249 154	10 700	4,3	9 456	3,8	-	-
2012	253 380	13 038	5,1	12 091	4,8	-	-
dont MOAN 2012	86 117	7 076	8,2	6 396	7,4	-	-

Distribution sectorielle des enfants dans le travail à abolir. Les enfants engagés dans le travail des enfants se retrouvent dans les trois principaux secteurs de l'activité économique (agriculture, industrie et services). Dans le monde, parmi ces enfants de 5 à 17 ans dont le travail est à abolir, 58,6 pour cent sont engagés dans le secteur agricole, 7,2 pour cent sont employés dans l'industrie et 32,3 pour cent dans les services (dont 6,9 pour cent dans le travail domestique). Ces résultats sont presque identiques à ceux obtenus en 2008, exception faite des services (60 pour cent dans l'agriculture, 7 pour cent dans l'industrie et 25,6 pour cent dans les services).

Situation dans la profession des enfants dont le travail est à abolir. La majorité des enfants dont le travail est à abolir sont des travailleurs familiaux¹ (68,4 pour cent), 22,5 pour cent ont un emploi rémunéré et 8,1 pour cent sont des travailleurs indépendants. En 2008, parmi les enfants dont le travail est à abolir il y avait 68 pour cent de travailleurs familiaux, 21 pour cent avaient un emploi rémunéré et 5 pour cent travaillaient à leur compte.

Travail des enfants par niveau de revenu national. Pour la première fois, l'estimation mondiale du travail des enfants est présentée pour plusieurs niveaux de revenu national. Les pays sont regroupés en quatre catégories selon leur revenu national brut (RNB) par habitant: faible revenu, revenu moyen inférieur; revenu moyen supérieur et revenu élevé. L'incidence du travail des enfants dans les pays à faible revenu est de 22,5 pour cent, contre 9 pour cent dans les pays à revenu moyen inférieur et 6,2 pour cent dans les pays à revenu moyen supérieur. L'incidence du travail des enfants n'est pas estimée pour les pays à revenu élevé car aucune information n'a été recensée pour permettre ce type d'estimation.

¹ Dans ce rapport, les termes «travailleurs familiaux» et «travail familial non rémunéré» sont utilisés de manière interchangeable.

Introduction

1

Les rapports du BIT sur les estimations et la tendance mondiale se sont révélés être des adjuvants importants pour relever le profil du travail des enfants dans le monde. Ils ont également contribué à mettre en avant le rôle de l'IPEC en tant que moteur des efforts mondiaux de lutte contre le travail des enfants en vue de son éradication définitive. Des estimations mondiales ont été publiées en 2002, 2006 et 2010 dans les rapports mondiaux du directeur général. Des détails méthodologiques ont été fournis dans un recueil technique en annexe.

La dernière étude de la tendance mondiale du travail des enfants effectuée par le BIT a été publiée en 2010 et concernait la période de 2004 à 2008². C'était la deuxième publication par le BIT de l'estimation mondiale de la tendance du travail des enfants entreprise généralement tous les quatre ans³. Auparavant, les estimations mondiales du BIT prenaient la forme d'état des lieux en termes d'ampleur de la situation du travail des enfants et n'étaient donc pas destinées à mesurer les tendances. Les premières estimations ont été publiées en 1996 pour l'année 1995⁴, suivies par des mises à jour en 2002 pour l'année 2000⁵. Dans tous les cas, les estimations mondiales étaient calculées pour les différentes formes de travail des enfants, avec des ventilations par sexe, groupe d'âge, région géographique au sens large, secteur d'activité et niveau d'emploi.

Afin de permettre une comparaison des résultats, l'élaboration des estimations mondiales actuelles du travail des enfants entre 2008 et 2012 s'est appuyée sur la même méthodologie, mais apporte aussi quelques nouveautés :

- a) Une couverture géographique plus large grâce aux 75 nouvelles données primaires sur le travail des enfants fournies par les pays et couvrant la période de 2008 à 2012. La ventilation régionale comprend des estimations complètes pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MOAN).
- b) Des estimations plus détaillées : Dans la droite ligne de la Convention n° 189 et de la Recommandation n° 201 de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques, récemment approuvées par l'OIT, on a tenté de dégager des estimations séparées du travail des enfants dans le secteur domestique. Pour la première fois, des estimations du travail des enfants sont également produites pour des groupes de pays présentant différents niveaux de revenu national. Ces résultats devraient contribuer à l'analyse de la crise économique et financière de ces dernières années.
- c) Une estimation plus complète des tendances grâce à l'incorporation à l'échantillon des seuls pays apparaissant dans les estimations mondiales actuelle et précédente, mais aussi de pays offrant de multiples données pour la présente étude. L'extension de la couverture de l'échantillon apparié devrait également permettre une estimation plus précise des tendances.
- d) Une évaluation plus précise des résultats. Dans la présente étude, le calcul de l'erreur-type des estimations mondiales est étendu également aux taux et tendances. Les résultats sont aussi évalués non seulement en termes de comparaison entre les données brutes et les données ajustées, mais aussi en termes de cohérence interne avec les tendances mondiales de phénomènes similaires.

² BIT-IPEC. Diallo, Y. et al. *Évolution du travail des enfants au niveau mondial: Évaluation des tendances entre 2004 et 2008* (Genève, BIT, 2010).

³ BIT-IPEC. Hagemann, F. et al. *Global child labour trends 2000 to 2004* (Genève, BIT, 2006).

⁴ BIT. *Le travail des enfants : l'intolérable en point de mire*. 86e Conférence internationale du travail (Genève, 1998); et Ashagrie, K. *Statistics on working children and hazardous child labour in brief* (Genève, BIT, 1997).

⁵ BIT-IPEC. *Every child counts: New global estimates on child labour* (Genève, BIT, 2002).

L'élaboration des tendances mondiales du travail des enfants est réalisée sous la coordination générale de l'IPEC, par l'intermédiaire de son unité statistique SIMPOC, avec le soutien technique du Département des statistiques du BIT et du programme de recherche inter-agences « Comprendre le travail des enfants » (UCW) qui réunit le BIT, l'UNICEF et la Banque mondiale. Document méthodologique indépendant, la présente publication entend fournir une explication complète de la méthodologie d'estimation et des données sous-jacentes à l'estimation mondiale du travail des enfants de 2012 du BIT.

La méthodologie de l'estimation mondiale des tendances du travail des enfants 2008-2012 du BIT est décrite tout au long des six sections principales : Résultats principaux (section 2); Cadre de mesure (section 3); ensemble de données nationales (section 4); Harmonisation des données nationales (section 5); Estimation régionale et mondiale (section 6); et Évaluation des résultats (section 7).

Résultats principaux

2

2.1. Tendances concernant les enfants économiquement occupés

Les termes « enfants au travail », « enfants exerçant une activité économique » et « enfants occupés économiquement » sont utilisés indifféremment dans la présente publication⁶. Ils dénotent tous un concept plus large que le « travail des enfants » et comprennent toutes les personnes des deux sexes qui effectuent un travail en vue de la production de biens et de services définis par les systèmes de comptabilité nationale (SCN) au cours de la période de référence spécifiée.

Cette notion englobe la plupart des activités entreprises par les enfants dans la production de biens et de services, à savoir :

- ➔ à finalité marchande ou non ;
- ➔ rémunéré ou non ;
- ➔ à temps partiel ou complet ;
- ➔ à titre occasionnel ou régulier ;
- ➔ dans le secteur formel ou informel ;
- ➔ dans le cadre d'activités légales ou non.

Elle exclut :

- ➔ les tâches entreprises par l'enfant au sein de son propre ménage (services non rémunérés aux ménages) ;
- ➔ les activités en contexte scolaire ;
- ➔ les enfants qui recherchent du travail et qui sont disponibles s'il est proposé.

2.1.1. Enfants économiquement occupés par tranche d'âge

En 2012, on estime qu'un total de 144,1 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans était occupé économiquement dans le monde, soit 11,8 pour cent de tous les enfants de cette tranche d'âge. Dans la tranche d'âge de 5 à 17 ans, la population totale d'enfants occupés économiquement est estimée à 264,4 millions (16,7 pour cent).

Comme l'illustre le tableau 3, l'incidence mondiale de l'occupation économique des enfants a reculé en termes absolus comme en termes relatifs. La tendance est constante dans tous les principaux groupes d'âge.

⁶ Les normes de main d'œuvre et les statistiques du travail de la 19^e CIST peuvent affecter ces notions et définitions.

Tableau 3. Tendance mondiale du nombre d'enfants occupés économiquement, 5-17 ans, 2008 et 2012

Année	Total d'enfants (milliers)		Enfants occupés économiquement (milliers)		Taux d'activité (%)		% de différence du taux d'activité
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	
Monde	1 586 288	1 585 566	305 669	264 427	19,3	16,7	-2,6
Garçons	819 891	819 877	175 777	148 327	21,4	18,1	-3,3
Filles	766 397	765 690	129 892	116 100	16,9	15,2	-1,7
5-14	1 216 854	1 221 071	176 452	144 066	14,5	11,8	-2,7
15-17	369 433	364 495	129 217	120 362	35,0	33,0	-2

Entre 2008 et 2012, l'emploi dans le groupe d'âge pivot des 5 à 14 ans a reculé de 2,7 points, de 176,5 millions (14,5 pour cent) à 144,1 millions (11,8 pour cent), soit une diminution de 32 millions. Au cours de la même période, l'emploi parmi les enfants âgés de 15 à 17 ans a baissé de près de 9 millions, soit de 129,2 millions (35,0 pour cent) à 120,4 millions (33,0 pour cent). Il est intéressant de noter que plus la tranche d'âge est jeune, plus la baisse du taux d'incidence est prononcée. Le tableau 3 montre que les taux d'incidence ont diminué de 2,7 pour cent parmi les 5-14 ans et de 2 pour cent chez les 15-17 ans.

2.1.2. Enfants occupés économiquement par sexe

Les estimations de 2012 laissent apparaître quelques différences par sexe en termes de participation générale des enfants à une activité économique et à son incidence relative. Les garçons tendent à être plus nombreux à travailler que les filles (148,3 millions de garçons contre 116,1 millions pour les filles). Le taux d'emploi était de 18,1 pour cent chez les garçons et de 15,2 pour cent chez les filles (tableau 3).

Le nombre d'enfants occupés économiquement a baissé pour les deux sexes au cours des quatre dernières années. Il est à noter qu'en termes relatifs les taux d'emploi semblent avoir diminué un peu plus rapidement chez les garçons que chez les filles (une diminution de 3,3 pour cent chez les garçons contre 1,7 pour cent chez les filles).

2.1.3. Enfants occupés économiquement par région

Consacrées au groupe d'âge des 5-14 ans, les graphiques 1 et 2 illustrent respectivement le nombre et l'incidence des enfants occupés économiquement par région.

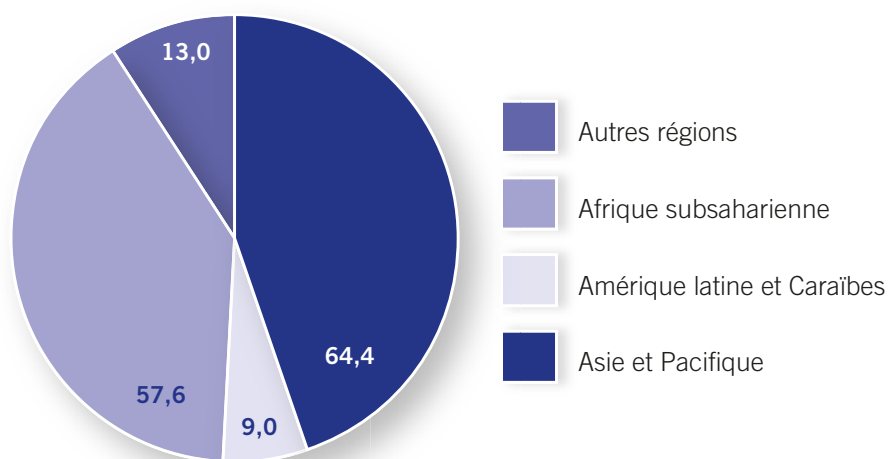
Afin de permettre la comparaison avec les estimations mondiales et régionales précédentes du travail des enfants, le nombre et la structure des régions ont été conservés et tous les pays et territoires ont été regroupés en quatre régions: l'Asie et le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique subsaharienne et une catégorie mixte « d'autres régions » qui comprend la Moyen-Orient et l'Afrique du Nord⁷, les pays développés et les anciennes économies en transition d'Europe de l'Est et d'Asie.

Les données du graphique 1 montrent que la région Asie et Pacifique compte le plus grand nombre d'enfants occupés économiquement (64,4 millions) en 2012, suivie par l'Afrique subsaharienne (57,6 millions), les autres régions (13 millions, dont 7,1 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord) et l'Amérique latine et les Caraïbes (9 millions). Des données d'enquêtes fiables sont trop peu nombreuses pour fournir un chiffre pour les pays industrialisés.

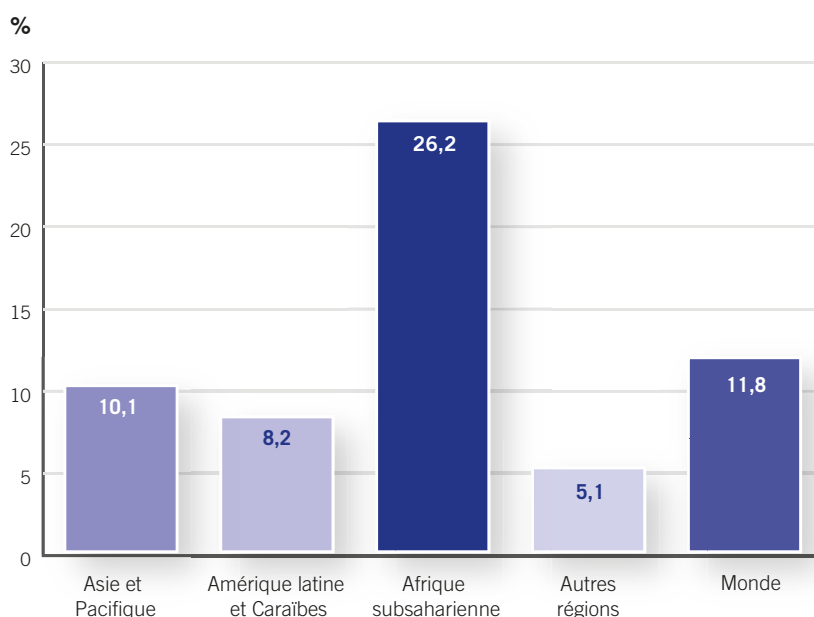
Cette représentation est différente si l'on examine la distribution régionale en termes relatifs (voir le graphique 2). Comme dans les estimations mondiales précédentes, l'incidence est la plus élevée en Afrique subsaharienne. Environ 1 enfant sur 4

⁷ Les données disponibles pour cette étude nous permettent de produire des statistiques du travail des enfants pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MOAN).

de moins de 15 ans est occupé économiquement dans la région (26,2 pour cent), 1 sur 10 dans la région Asie et Pacifique (10,1 pour cent), 1 sur 12 en Amérique latine et aux Caraïbes (8,2 pour cent) et 1 sur 20 dans les autres régions (5,1 pour cent), dont 1 sur 12 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



Graphique 1.
Enfants occupés
économiquement par région
(en millions) pour les 5-14
ans, 2012



Graphique 2.
Taux d'activité des enfants (en
pourcentage) par région pour
les 5-14 ans, 2012

Le tableau 4 et les graphiques 3 et 4 présentent les tendances régionales des enfants économiquement occupés par région de 2008 à 2012.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la situation des enfants occupés a poursuivi son recul, mais à un rythme plus lent, tant en termes absolus qu'en termes relatifs. L'incidence a légèrement diminué de 9,0 à 8,2 pour cent. Le nombre absolu d'enfants occupés économiquement a chuté de 1 million pour s'établir à 9 millions au total.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il y avait 7 millions d'enfants occupés économiquement, soit 1 enfant sur 12 de moins de 15 ans. Nous ne sommes pas en mesure d'avancer une tendance pour cette région car il n'y avait pas d'estimation spécifique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord dans les statistiques précédentes (2008).

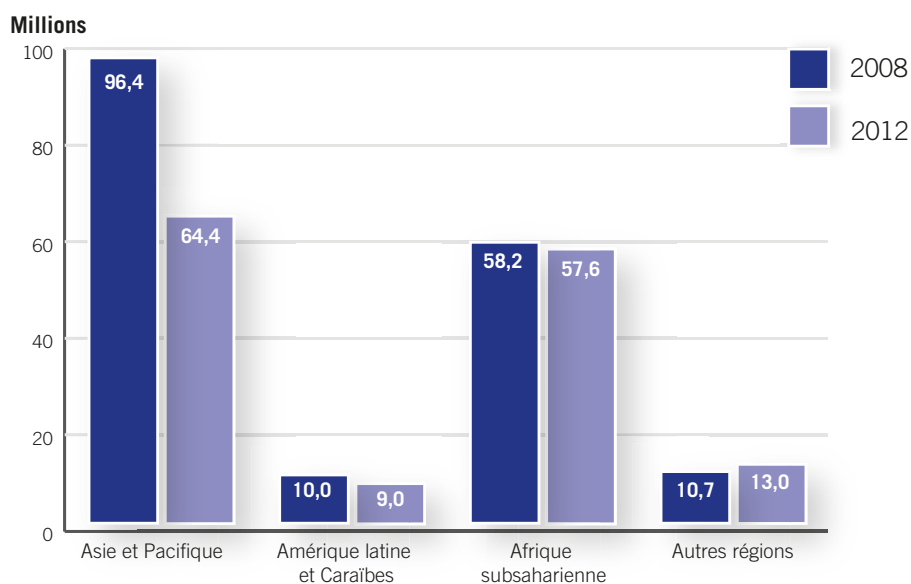
En Afrique subsaharienne, nous remarquons une légère diminution pour la première fois, tant en termes absolus qu'en termes relatifs. Le taux d'incidence a reculé

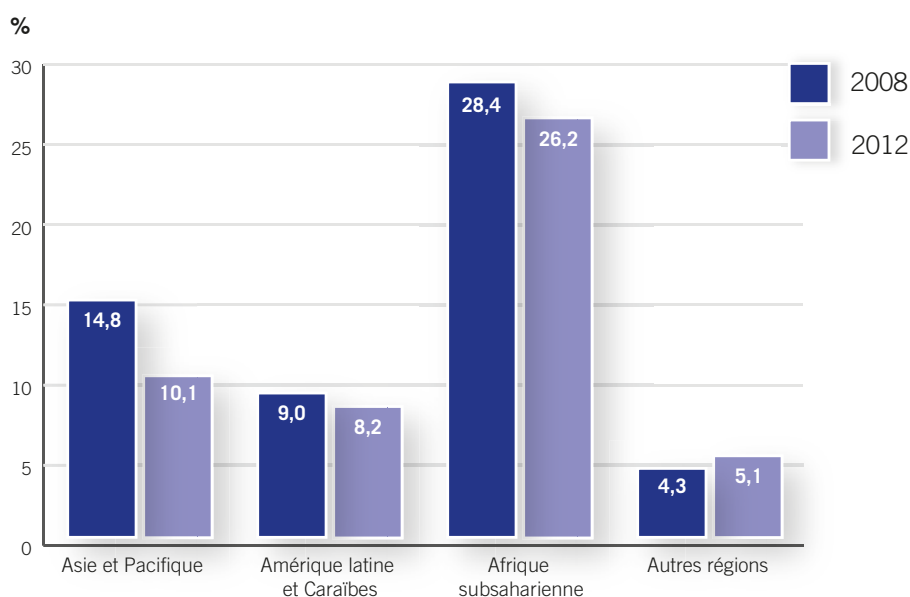
de 2,2 pour cent à 26,2 pour cent alors que le nombre absolu est plus ou moins stable aux environs de 58 millions. La région Asie et Pacifique, qui présente la population d'enfants occupés économiquement la plus nombreuse, a réalisé les progrès les plus significatifs au cours des quatre dernières années. L'incidence y a été réduite de 4,7 points à 10,1 pour cent, et le nombre absolu d'enfants de 5 à 14 ans au travail a chuté jusqu'à 64,4 millions.

Tableau 4. Tendance mondiale de l'activité économique des enfants par région chez les 5-14 ans, 2008 et 2012

Années	Total d'enfants (milliers)		Enfants occupés économiquement (milliers)		Taux d'activité (%)		% de différence du taux d'activité
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	
Monde	1 216 854	1 221 071	176 452	144 066	14,5	11,8	-2,7
Asie et Pacifique	651 815	637 579	96 397	64 419	14,8	10,1	-4,7
Amérique latine et Caraïbes	110 566	110 035	10 002	8 986	9,0	8,2	-0,8
Afrique subsaharienne	205 319	220 077	58 212	57 623	28,4	26,2	-2,2
Autres régions	249 154	253 380	10 700	13 038	4,3	5,1	0,8
dont MOAN 2012	-	86 117	-	7 076	-	8,2	-

Graphique 3.
Tendance mondiale de l'activité économique des enfants par région (en millions) chez les 5-14 ans, 2008 et 2012





Graphique 4.
Tendance mondiale de
l'activité économique
des enfants par région
(en pourcentage) chez les
5-14 ans, 2008 et 2012

2.2. Tendances du travail des enfants

Le terme « travail des enfants » est une sous-catégorie du concept d'« enfants occupés économiquement » selon la définition de la production du SCN. Il inclut tous les enfants occupés entre 5 et 11 ans, exclut ceux de 12 à 14 ans engagés dans un « travail léger autorisé » et, parmi les 15-17 ans, inclut uniquement ceux travaillant dans des conditions dangereuses ou subissant les pires formes de travail des enfants.

2.2.1. Travail des enfants par tranche d'âge

En 2012, environ 168 millions d'enfants dans le monde étaient impliqués dans le travail des enfants, dont plus de deux tiers (120 millions) étaient âgés de 5 à 14 ans. Le travail des enfants ne concerne pas seulement les enfants les plus âgés. En réalité, environ 4 enfants sur 10 dans le travail des enfants étaient âgés de moins de 12 ans (73 millions) en 2012 (tableau 5).

Tableau 5. Estimations mondiales du travail des enfants par principales tranches d'âge, 2008 et 2012

Principales tranches d'âge	Travail des enfants (milliers)	Travail des enfants (milliers)
	2008	2012
5-11 ans	91 024	73 072
12-14 ans	61 826	47 381
Total 5-14 ans	152 850	120 453
Total 15-17 ans	62 419	47 503
Total 5-17 ans	215 269	167 956

Le travail des enfants a reculé considérablement au cours de la période entre 2008 et 2012, à l'image des tendances en matière d'enfants occupés. Les résultats indiquent que le nombre d'enfants dans les travaux à abolir a diminué de 47 millions, de 215 à 168 millions, ce qui correspond à une réduction de 22 pour cent sur quatre ans. La baisse a été légèrement prononcée parmi les enfants les plus âgés comparativement à

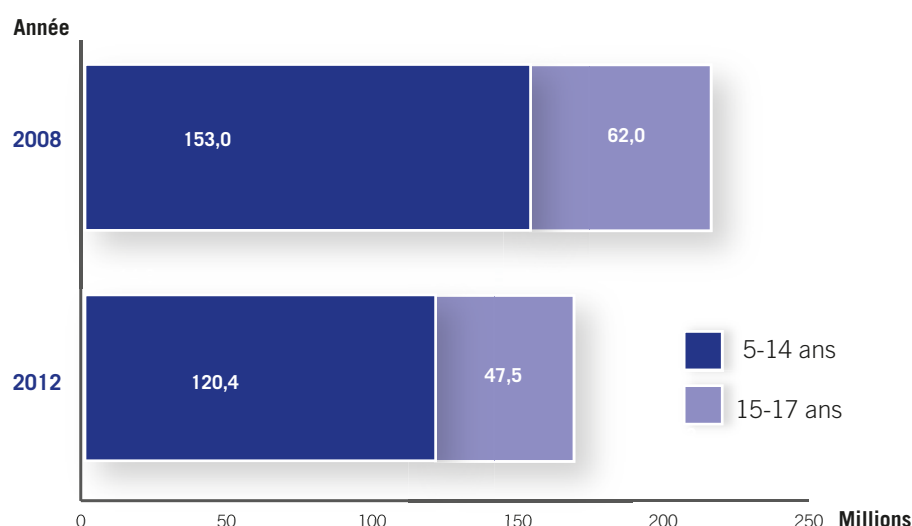
celle des enfants de moins de 15 ans (23,9 pour cent chez les 15-17 ans pour 21,2 pour cent chez les enfants de 5 à 14 ans). En termes relatifs, l'incidence mondiale du travail des enfants a également reculé de 13,6 pour cent à 10,6 pour cent (tableau 6).

En termes absolus, le graphique 5 présente toutefois une tendance plus positive dans la tranche d'âge la plus jeune que dans celle des enfants plus âgés (15-17 ans). Parmi les 5-14 ans, le nombre d'enfants impliqués dans le travail à abolir a diminué de 32 millions entre 2008 et 2012. Concernant, les 15-17 ans, la diminution a été de 15 millions.

Tableau 6. Estimations du nombre d'enfants dans le travail des enfants et dans le travail dangereux, 2008 et 2012

Tranche d'âge		Total d'enfants		Travail des enfants		Travail dangereux	
		2008	2012	2008	2012	2008	2012
5-17 ans	Nombre (milliers)	1 586 288	1 585 566	215 269	167 956	115 314	85 344
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	13,6	10,6	7,3	5,4
	% différence (2004 à 2008)	1,3	-	-3,2	-	-10,2	-
	% différence (2008 à 2012)	-	0,0	-	-22,0	-	-26,0
5-14 ans	Nombre (milliers)	1 216 854	1 221 071	152 850	120 453	52 895	37 841
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	12,6	9,9	4,3	3,1
	% différence (2004 à 2008)	0,9	-	-10,3	-	-30,8	-
	% différence (2008 à 2012)	-	0,3	-	-21,2	-	-28,5
15-17 ans	Nombre (milliers)	369 433	364 495	62 419	47 503	62 419	47 503
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	16,9	13,0	16,9	13,0
	% différence (2004 à 2008)	2,7	-	20,2	-	20,2	-
	% différence (2008 à 2012)	-	-1,3	-	-23,9	-	-23,9

Graphique 5.
Tendances mondiales du
travail des enfants par
tranche d'âge et par année
(en millions)



2.2.2. Travail des enfants par sexe

Des études effectuées au cours des dix dernières années ont montré que les différentiels entre le travail des enfants chez les garçons et celui des filles augmentent parallèlement à l'âge et aux dangers sur les lieux de travail. Les nouvelles estimations confirment ces études précédentes.

En termes absolus et en termes relatifs, les résultats indiquent que plus de garçons que de filles étaient concernés par le travail des enfants en 2012 (tableau 7). Au plan mondial, la différence par sexe était d'environ 31,6 millions (99,8 millions de garçons pour 68,2 millions de filles).

Entre 2008 et 2012, les données ont permis de constater une tendance à la baisse du travail des enfants parmi les garçons et les filles. Une diminution de 22 pour cent du travail des enfants a été observée en 2012 pour les deux sexes.

Tableau 7. Tendances mondiales du travail des enfants par sexe chez les 5-17 ans, 2008 et 2012

Sexe		Total d'enfants		Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
		2008	2012	2008	2012	2008	2012	2008	2012
Monde	Nombre (milliers)	1 586 288	1 585 566	305 669	264 427	215 269	167 956	115 314	85 344
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	19,3	16,7	13,6	10,6	7,3	5,4
	% différence (2008 à 2012)	-	0,0	-	-13,5	-	-22,0	-	-26,0
Garçons	Nombre (milliers)	819 891	819 877	175 777	148 327	127 761	99 766	74 019	55 048
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	21,3	18,1	14,9	12,2	9,3	6,7
	% différence (2008 à 2012)	-	0,0	-	-15,6	-	-21,9	-	-25,6
Filles	Nombre (milliers)	766 397	765 690	129 892	116 100	87 508	68 190	41 296	30 296
	Incidence (% de la tranche d'âge)	100,0	100,0	16,9	15,2	11,4	8,9	5,4	4,0
	% différence (2008 à 2012)	-	-0,1	-	-10,6	-	-22,1	-	-26,6

Comme le montre le tableau 8 en matière de travail des enfants, il n'y a pas de différence liée au sexe parmi les 5-11 ans. Le fossé se creuse toutefois parmi les 12-14 ans – dans cette catégorie environ 52,3 pour cent des enfants impliqués dans le travail des enfants sont des garçons. La différence devient plus nette parmi les 15-17 ans. Dans cette tranche d'âge, le nombre de garçons est clairement prépondérant et les filles ne constituent que 19 pour cent dans le travail des enfants.

Tableau 8. Travail des enfants et distribution par sexe, 2012

Sexe et tranche d'âge	Nombre d'enfants au travail ('000)	Distribution par sexe (%)
5-11 ans	73 072	100,0
Garçons	36 317	49,7
Filles	36 755	50,3
12-14 ans	47 381	100,0
Garçons	24 780	52,3
Filles	22 601	47,7
Total 5-14 ans	120 453	100,0
Garçons	61 097	50,7
Filles	59 356	49,3
Total 15-17 ans	47 503	100,0
Garçons	38 669	81,4
Filles	8 834	18,6
Total 5-17 ans	167 956	100,0
Garçons	99 766	59,4
Filles	68 190	40,6

2.2.3. Travail des enfants par région

En 2012, le plus grand nombre d'enfants dont le travail est à abolir se trouvait en Asie et dans le Pacifique (77,7 millions), suivis de l'Afrique subsaharienne avec 59,0 millions, l'Amérique latine et les Caraïbes avec 12,5 millions et le MOAN avec 9,2 millions. En termes relatifs, l'Afrique subsaharienne occupe la première position. Environ 1 enfant sur 5 exerçait des travaux à abolir dans la région (tableau 9).

Tableau 9. Estimations régionales du travail des enfants de 5 à 17 ans, 2012

Année	Total d'enfants (milliers)		Travail des enfants (milliers)		Taux d'activité (%)		% de différence du taux d'activité
	2008	2012	2008	2012	2008	2012	
Monde	1 586 288	1 585 566	215 269	167 956	13,6	10,6	-3,0
Asie et Pacifique	853 895	835 334	113 607	77 723	13,3	9,3	-4,0
Amérique latine et Caraïbes	141 043	142 693	14 125	12 505	10,0	8,8	-1,2
Afrique subsaharienne	257 108	275 397	65 064	59 031	25,3	21,4	-3,9
Autres régions	334 242	332 143	22 473	18 697	6,7	5,6	-1,1
dont MOAN 2012	-	110 411	-	9 244	-	8,4	-

Pour la première fois, les données disponibles ont permis une analyse de la tendance régionale du travail des enfants au cours de la période d'observation de quatre ans. La région Asie et Pacifique affiche une baisse remarquable du travail des enfants. Le nombre absolu d'enfants dont le travail est à abolir a reculé de 36 millions pour s'établir au total à 77,7 millions. En termes relatifs, le nombre d'enfants dans le travail des enfants a été réduit de 4 pour cent. En réalité, la diminution du nombre d'enfants

dont le travail est à abolir dans la région Asie et Pacifique représente la majeure partie du recul du travail des enfants dans le monde.

L'Amérique latine et les Caraïbes n'ont progressé que légèrement au cours des quatre dernières années. Le nombre d'enfants dans le travail des enfants a chuté de 1,6 million entre 2008 et 2012, soit 1,2 pour cent.

En Afrique subsaharienne, il est intéressant de noter que le nombre d'enfants exerçant des travaux à abolir a baissé légèrement de 65 à 59 millions. En termes relatifs, l'incidence a reculé de 4 points de pourcentage.

2.3. Tendances du travail dangereux des enfants

Le travail dangereux des enfants est défini comme étant toute activité ou métier qui, de par sa nature ou son type, a ou produit des effets négatifs sur la sécurité, la santé ou le développement moral de l'enfant. Il s'agit d'une sous-catégorie du travail des enfants à abolir.

2.3.1. Travail dangereux par tranche d'âge

En 2012, 85,3 millions d'enfants effectuaient des travaux dangereux. Ils représentaient plus de la moitié des enfants engagés dans le travail des enfants (50,8 pour cent) et environ un tiers des enfants occupés économiquement (32,3 pour cent).

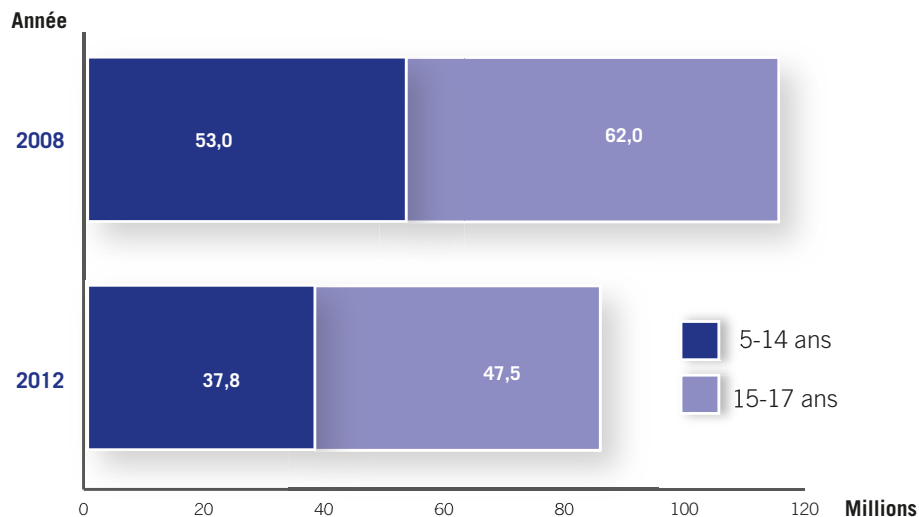
Au niveau des tranches d'âge, le tableau 10 montre que l'incidence du travail dangereux augmente avec l'âge : elle est de 2,2 pour cent parmi les enfants de 5 à 11 ans (18,5 millions), 5,3 pour cent chez les jeunes de 12 à 14 ans (19,3 millions) et 13,0 pour cent chez les adolescents de 15 à 17 ans (47,5 millions).

Tableau 10. Estimations mondiales du travail des enfants et du travail dangereux par âge et par sexe, 2012

Sexe et âge	Total d'enfants	Travail des enfants		Travail dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%
Monde	1 585 566	167 956	10,6	85 344	5,4
Garçons	819 877	99 766	12,2	55 048	6,7
Filles	765 690	68 190	8,9	30 296	4,0
5-11 ans	858 925	73 072	8,5	18 499	2,2
12-14 ans	362 146	47 381	13,1	19 342	5,3
(5-14 ans)	1 221 071	120 453	9,9	37 841	3,1
15-17 ans	364 495	47 503	13,0	47 503	13,0

Le graphique 6 indique qu'entre 2008 et 2012, le nombre d'enfants qui effectuaient des travaux dangereux a diminué de 30 millions : 15,1 millions chez les enfants de 5 à 14 ans et 14,9 millions chez les jeunes de 15 à 17 ans. En termes absolus, elle montre une diminution similaire du travail dangereux parmi les enfants les plus jeunes et les plus âgés.

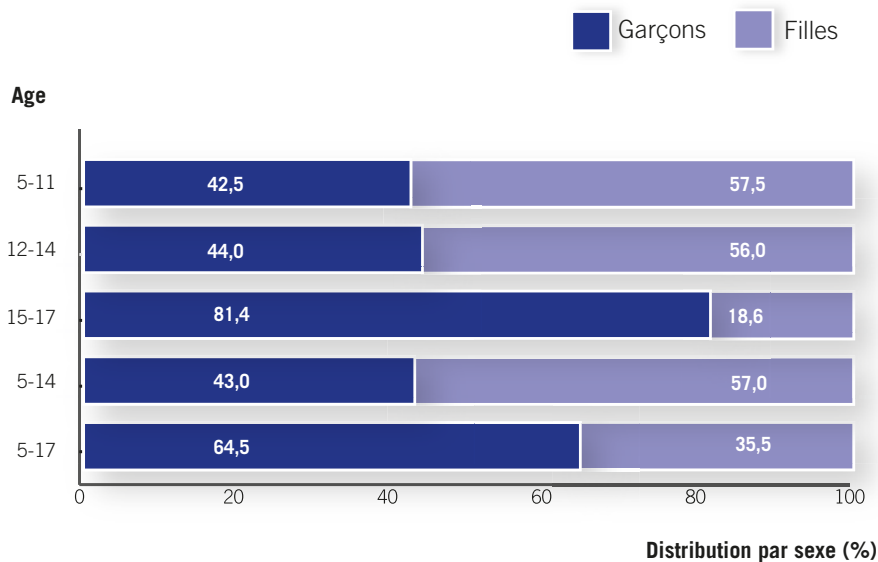
Graphique 6.
Tendances mondiales du
travail dangereux par tranche
d'âge et année (en millions)



2.3.2. Travaux dangereux par sexe

À l'inverse des estimations précédentes, les filles tendent à être plus exposées au travail dangereux que les garçons, sauf dans la tranche d'âge des 15 à 17 ans. Les données montrent que les filles sont plus nombreuses à être exposées au travail dangereux dans toutes les tranches d'âge de 5 à 14 ans (graphique 7).

Graphique 7.
Enfants exposés au travail
dangereux par sexe et tranche
d'âge, 2012



Comparé aux quatre années précédentes (tableau 7), le nombre de garçons et de filles exposés au travail dangereux a reculé de 26 pour cent (de 74 à 55 millions chez les garçons et de 41 à 30 millions chez les filles).

2.3.3. Travaux dangereux par région

Le plus grand nombre d'enfants effectuant des travaux dangereux se trouve dans les régions d'Asie-Pacifique (33,9 millions) et en Afrique subsaharienne (28,8 millions). Ils sont 9,6 millions d'enfants à effectuer des travaux dangereux en Amérique latine et aux Caraïbes et 5,2 millions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (tableau 11). En termes relatifs, l'Afrique subsaharienne est la région qui affiche l'incidence la plus élevée d'enfants exposés au travail dangereux, un enfant sur dix étant concerné, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (7 pour cent), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (5 pour cent) et l'Asie-Pacifique (4 pour cent).

Tableau 11. Estimations régionales du travail dangereux chez les 5-17 ans, 2012

Région	Total d'enfants (milliers)	Travail dangereux (milliers)	Taux d'incidence (%)
Monde	1 585 566	85 344	5,4
Asie et Pacifique	835 334	33 860	4,1
Amérique latine et Caraïbes	142 693	9 638	6,8
Afrique subsaharienne	275 397	28 767	10,4
Autres régions	332 143	13 078	3,9
dont MOAN	110 411	5 224	4,7

2.4. Comparaison des tendances par catégorie de travail des enfants

Les sections précédentes ont indiqué qu'entre 2008 et 2012, toutes les formes de participation des enfants au monde du travail – enfants occupés économiquement, travail des enfants et travail dangereux – ont subi des changements significatifs en termes absolus. Parallèlement, les taux d'incidence mondiale et régionale ont baissé, certes dans différentes proportions. Le tableau 7 et le graphique 8 indiquent que la baisse semble s'accélérer au même rythme que la pénibilité de la forme de travail. En réalité, de 2008 à 2012, la diminution du travail des enfants était de respectivement 13,5, 22 et 26 pour cent chez les enfants occupés économiquement, le travail des enfants et le travail dangereux. En d'autres mots, plus le travail est pénible, plus la baisse est rapide.

Parmi le groupe principal, les 5-14 ans, le nombre d'enfants occupés économiquement a diminué de 18,4 pour cent, de 176 à 144 millions. Pour la même tranche d'âge, la baisse a été de 21,2 et 28,5 pour cent respectivement pour le travail des enfants à abolir, et les enfants effectuant des travaux dangereux. En termes absolus, le nombre d'enfants impliqués dans le travail des enfants a diminué de 153 à 120,4 millions et celui des enfants qui effectuent des travaux dangereux de 53 à 38 millions (tableau 6 et graphique 8).

Alors que le nombre de garçons occupés économiquement a diminué de 23,4 pour cent (de 99,2 à 76 millions), la baisse a été de 11,9 pour cent chez les filles dans la tranche d'âge des 5 à 14 ans (de 77,3 à 68,1 millions).

Graphique 8.
Tendances mondiales du travail des enfants par forme de travail, par tranche d'âge et par année (en millions)

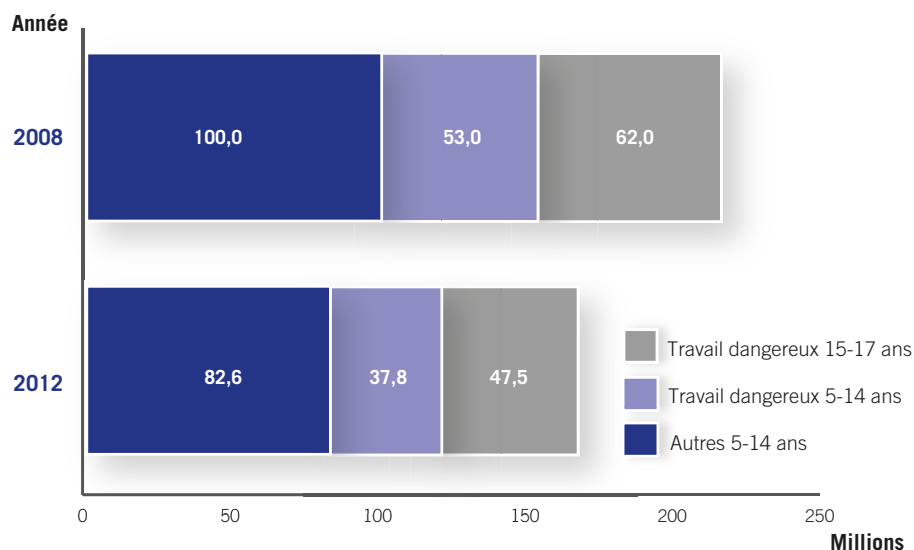


Tableau 12. Enfants occupés économiquement, travail des enfants et travail dangereux par sexe et par âge, 2012

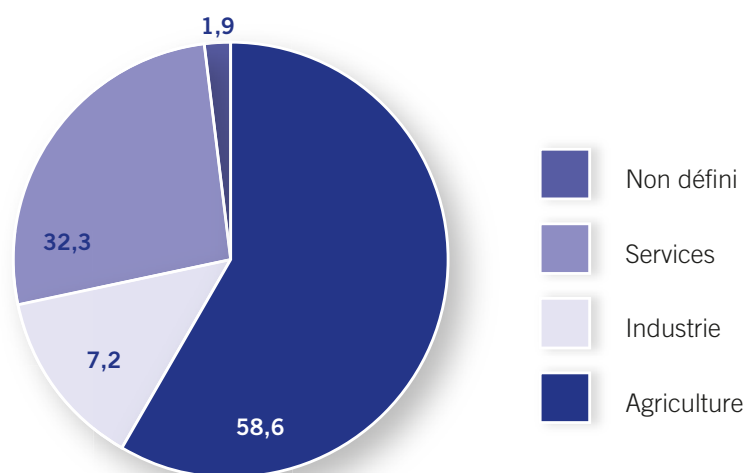
Sexe et tranche d'âge	Enfants occupés économiquement EOE (milliers)	Travail des enfants TE (milliers)	Travail des enfants en % de EOE	Travail dangereux TD (milliers)	TD en % de EOE	TD en % de TE
5-11	73 072	73 072	100,0	18 500	25,3	25,3
Garçons	36 317	36 317	100,0	7 865	21,7	21,7
Filles	36 755	36 755	100,0	10 635	28,9	28,9
12-14	70 994	47 381	66,7	19 341	27,2	40,8
Garçons	39 621	24 780	62,5	8 514	21,5	34,4
Filles	31 373	22 601	72,0	10 827	34,5	47,9
Total 5-14	144 066	120 453	83,6	37 841	26,3	31,4
Garçons	75 959	61 097	80,4	16 379	21,6	26,8
Filles	68 107	59 356	87,2	21 462	31,5	36,2
Total 15-17	120 362	47 503	39,5	47 503	39,5	100,0
Garçons	72 368	38 669	53,4	38 669	53,4	100,0
Filles	47 994	8 834	18,4	8 834	18,4	100,0
Total	264 427	167 956	63,5	85 344	32,3	50,8
Garçons	148 306	99 766	67,3	55 048	37,1	55,2
Filles	116 120	68 190	58,7	30 296	26,1	44,4

2.5. Travail des enfants par branche d'activité économique

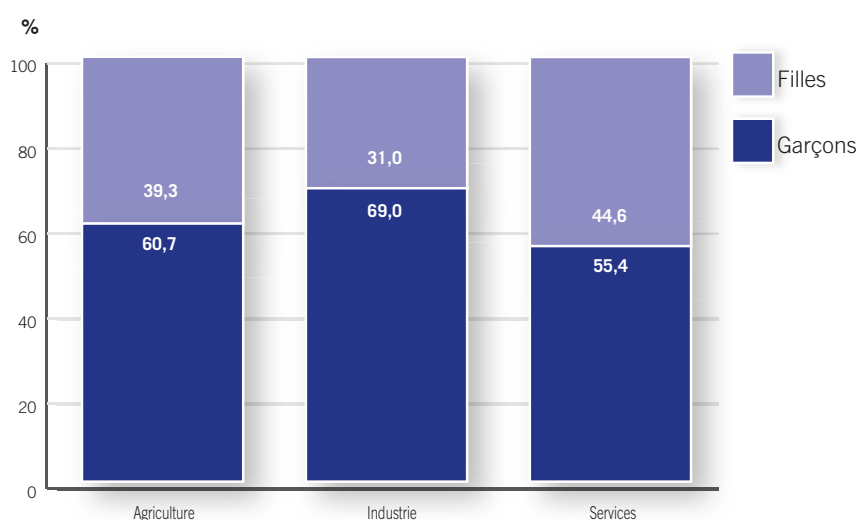
Le travail des enfants se concentre principalement dans l'agriculture (58,6 pour cent). Alors que près d'un tiers des enfants dont le travail est abolir est occupé dans le secteur des services, l'industrie ne représente que 7,2 pour cent de ces enfants. Les résultats relatifs à l'agriculture et à l'industrie sont similaires à ceux de 2008 (60 pour cent dans l'agriculture et 7 pour cent dans l'industrie). En termes relatifs, on constate une augmentation nette du travail des enfants dans le secteur des services au cours des quatre dernières années, de 25,6 à 32,3 pour cent. Toutefois, cette augmentation pourrait être imputable en partie au fait que moins d'enfants dans les travaux à abolir sont classés

dans la catégorie « non défini » en 2012, révélant ainsi une meilleure mesure du nombre d'enfants dans le secteur des services.

En termes absolus, les garçons sont plus nombreux que les filles dans tous les secteurs: dans l'agriculture (60,7 pour cent de garçons et 39,3 pour cent de filles), l'industrie (69 pour cent contre 31 pour cent) et les services (55,4 pour cent contre 44,6 pour cent). Selon les nouvelles estimations, près de 11,5 millions d'enfants dont le travail est à abolir se trouvaient dans le secteur domestique en 2012 (4 millions de garçons et 7,5 millions de filles).



Graphique 9.
Travail des enfants,
distribution par branche
d'activité économique
(en pourcentage) chez les
5-17 ans, 2012

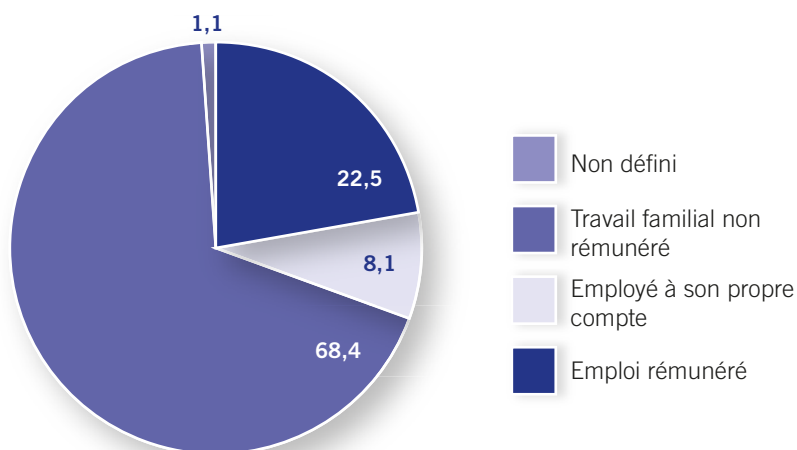


Graphique 10.
Distribution du travail
des enfants par secteur
économique et sexe
(en pourcentage) chez les
5-17 ans

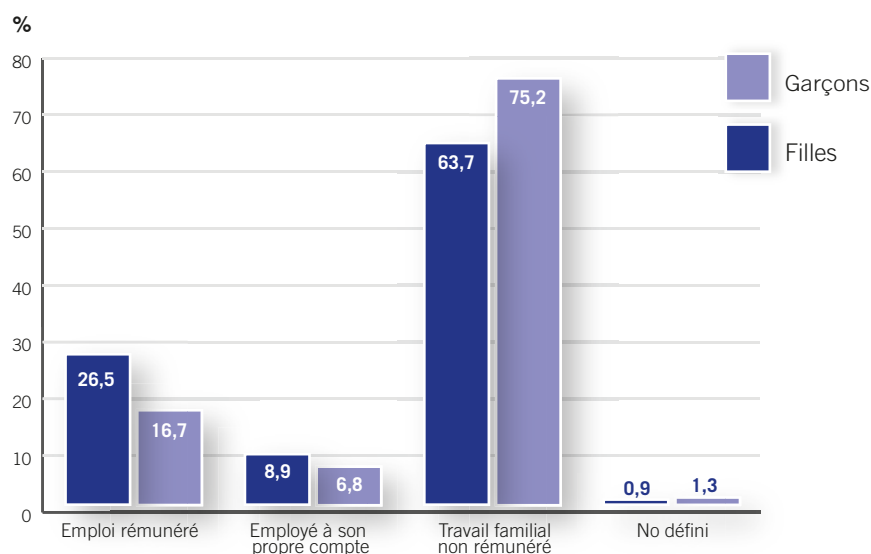
2.6. Travail des enfants par la situation dans la profession

La majeure partie du travail des enfants prend toujours principalement la forme d'une contribution des travailleurs familiaux (64 pour cent de garçons contre 75 pour cent de filles). L'emploi rémunéré et l'emploi à son propre compte représentent respectivement 23 et 8 pour cent de tous les enfants effectuant des travaux à abolir. En 2008, les résultats relatifs à la situation dans la profession des enfants dans les travaux à abolir étaient de 68 pour cent de travailleurs familiaux, 21 pour cent dans l'emploi rémunéré et 5 pour cent dans l'emploi à compte propre.

Graphique 11.
Travail des enfants,
distribution par situation dans
la profession (en pourcentage)
chez les 5-17 ans, 2012



Graphique 12.
Travail des enfants, situation
dans la profession par sexe
(en pourcentage) chez les
5-17 ans



2.7. Travail des enfants par niveau de revenu national

Pour la première fois, les estimations mondiales du travail des enfants sont présentées pour plusieurs niveaux de revenu national. Les pays sont regroupés en quatre catégories selon leur produit intérieur brut (PIB) par habitant en 2011 : faible revenu, revenu moyen inférieur, revenu moyen supérieur et revenu supérieur. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 13. Estimations mondiales du travail des enfants par niveau de revenu national, 2012

Revenu national	Nombre total d'enfants (milliers)	Travail des enfants (milliers)	%
Total	1 585 566	167 956	10,6
Faible revenu	330 257	74 394	22,5
Revenu moyen inférieur	902 174	81 306	9,0
Revenu moyen supérieur	197 977	12 256	6,2
Revenu supérieur	155 159	n.d	n.d

Il convient d'observer que l'incidence du travail des enfants décroît avec l'élévation du niveau de revenu national. L'incidence du travail des enfants dans les pays à faible revenu est de 22,5 pour cent, de 9 pour cent dans les pays à revenu moyen inférieur et de 6,2 pour cent dans les pays à revenu moyen supérieur.

Cadre de mesure

3

3.1. Concepts et définitions

Les normes internationales définissent la population cible pour la mesure du travail des enfants comme « toutes les personnes du groupe d'âge de 5 à 17 ans, l'âge pris en compte étant le nombre d'années révolues au dernier anniversaire » (paragraphe 9 de la *Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants*).

La mesure du travail des enfants est présentée schématiquement dans la figure ci-dessous. Elle couvre toutes les activités productives exercées par les enfants: à savoir les enfants de 5 à 17 ans qui se livrent à toute activité relevant du domaine de la production générale du Système de comptabilité nationale (SCN)⁸. Ce groupe comprend les enfants occupés économiquement et ceux dans les autres activités productives.

Le *travail des enfants*, selon le domaine de production générale SCN, est une sous-catégorie des enfants occupés économiquement. Elle inclut ceux qui effectuent les pires formes de travail des enfants et les enfants occupés économiquement avant l'âge minimum.

Les normes internationales comportent des dispositions en vue d'une définition plus large du travail des enfants selon le domaine de la production générale du SCN. Aux termes de cette définition, le travail des enfants inclut également les *services dangereux non rémunérés aux ménages*, à savoir les services non rémunérés aux ménages (a) pendant de longues heures, (b) dans un milieu malsain, impliquant des équipements dangereux ou de lourdes charges, (c) dans des endroits dangereux, etc.

Les nouvelles normes internationales prévoient un cadre général cohérent pour mesurer le travail des enfants, dans lequel des détails relatifs aux choix entre le domaine de la production du SCN ou le domaine de la production générale, l'âge limite en-dessous duquel une occupation devrait être considérée comme du travail des enfants, le nombre d'heures de travail qui détermine les longues heures pour les enfants peuvent être spécifiés à la lumière d'objectifs de mesure particuliers et de circonstances nationales.

⁸ Nations Unies, *System of National Accounts 1993*, <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/>.

Figure 1. Normes internationales relatives aux statistiques sur le travail des enfants

Enfants (de 5 à 17 ans) dans les activités productives				
Enfants occupés économiquement				Enfants dans d'autres activités économiques dont ceux compris comme <i>travail des enfants</i> selon le domaine de production générale Services dangereux non rémunéré aux ménages
TRAVAIL DES ENFANTS			Travaux légers autorisés (12 à 14 ans) Travaux non qualifiés de pires formes (15 à 17 ans)	
Pires formes de travail des enfants		Emploi en-dessous de l'âge minimum		
Travaux dangereux par des enfants	Autres pires formes de travail des enfants			
Exposition aux sévices physiques, psychologiques ou sexuels. Travaux sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans des espaces confinés. Machines, matériel ou outils dangereux, lourdes charges. Milieu malsain pouvant, substances dangereuses, conditions de température, bruit ou vibrations préjudiciables à la santé. Longues heures de travail, travail de nuit, autres conditions particulièrement difficiles.	Toutes les formes d'esclavage ou pratiques similaires, traite, servitude pour dettes, servage, travail forcé ou recrutement obligatoire dans un conflit armé. Prostitution infantine, pornographie. Activités illicites, production et trafic de drogue, etc.			

Source: Résolution concernant les statistiques du travail des enfants, Dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), (BIT, Genève, 2008).

3.2. Estimation mondiale du BIT

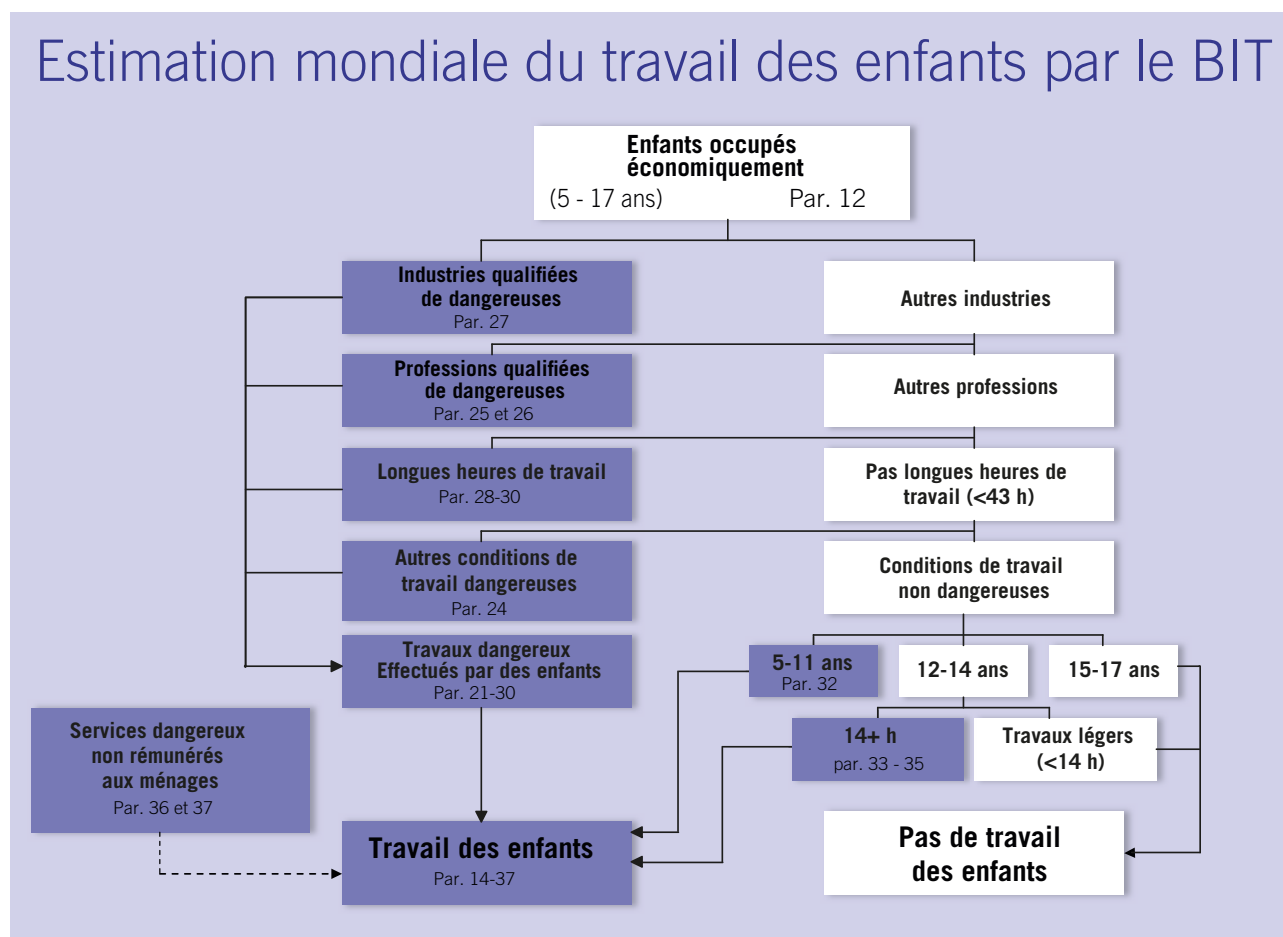
Dans le but de procéder à une estimation mondiale, nous avons adopté une procédure séquentielle spécifique de mesure du travail des enfants dans le cadre des normes internationales, comme représenté schématiquement dans le diagramme ci-dessous.

Afin de permettre la comparaison avec les estimations mondiales précédentes du BIT, il a été décidé de continuer la mesure du travail des enfants sur la base du domaine de la production du SCN et non du domaine de la production générale. Cette décision a également été motivée par le fait que seuls quelques pays ont fourni les données nécessaires sur le travail non rémunéré aux ménages (tâches ménagères) effectué par les enfants dans leur foyer. Quelques problèmes techniques concernant les seuils et les activités économiques combinées à des services non rémunérés aux ménages doivent également être réglés avant qu'une mesure complète du travail des enfants sur la base du domaine de production générale puisse être effectuée de manière adéquate.

Le point de départ de la mesure du travail des enfants pour les besoins de l'estimation mondiale est dès lors la population des enfants occupés économiquement. Il

s'agit d'enfants (de 5 à 17 ans) qui sont engagés dans une activité économique au cours de la période de référence de l'enquête, une activité économique incluant essentiellement toute production de biens destinés à la vente sur le marché ou non et tout service rémunéré.

Figure 2. Cadre conceptuel des estimations mondiales du travail des enfants par le BIT



Source: Résolution concernant les statistiques du travail des enfants, Dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST), (BIT, Genève, 2008).

Tous les enfants occupés économiquement ne relèvent pas du travail des enfants. Parmi les enfants occupés économiquement, ceux engagés dans des industries qualifiées de dangereuses sont d'abord triés. Les industries qualifiées de dangereuses, référencées au paragraphe 27 des normes internationales, sont, pour les besoins de l'estimation mondiale du BIT, les deux branches d'activité économique suivantes⁹ :

- ➔ activités extractives (CITI Rev 3 codes 10-14) ;
- ➔ construction (CITI Rev 3 code 45).

Les enfants engagés dans d'autres branches d'activité économique, employés dans des professions qualifiées de dangereuses, sont ensuite identifiés. Les professions qualifiées de dangereuses (paragraphe 25-26 des normes internationales) sont définies pour les besoins de l'estimation mondiale par les codes CITP-88 suivants¹⁰ :

⁹ Nation Unies, *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, CITI-88, Rev. 3*, <http://unstats.un.org/unsd>.

¹⁰ OIT, *Classification internationale type des professions, CITP-88*, <http://laborsta.ilo.org>. Les codes de profession énumérés ici correspondent aux professions et processus dangereux indiqués dans les législations nationales énumérées dans les précédentes *Tendances mondiales du travail des enfants* du BIT. Le tableau de correspondance entre CITP-88 et la nouvelle classification des occupations (CITP-08) est disponible sur le site internet de l'OIT indiqué ci-dessus. La présente étude fait appel à une version précédente de la classification parce que la plupart des données nationales fournies par les pays pour cette étude reposent sur cette classification antérieure (CITP-88).

Tableau 14. Professions qualifiées de dangereuses utilisées dans l'estimation mondiale du travail des enfants par le BIT

Professions qualifiées de dangereuses utilisées dans l'estimation mondiale du travail des enfants par le BIT	
CITP-88 313	313 Techniciens d'appareils optiques et électroniques
CITP-88 322-323	322 Professions intermédiaires de la médecine moderne (à l'exception du personnel infirmier); 323 Personnel infirmier et sages-femmes (niveau intermédiaire)
CITP-88 516	516 Personnel des services de protection et de sécurité
CITP-88 614-615	614 Professions du forestage et assimilées; 615 Pêcheurs, chasseurs et trappeurs
CITP-88 711-713	711 Mineurs, carriers, boutefeux et tailleurs de pierre; 712 Ouvriers du bâtiment (gros œuvre) et assimilés; 713 Ouvriers du bâtiment (finitions) et assimilés
CITP-88 721-724	721 Mouleurs de fonderie, soudeurs, tôliers-chaudronniers, monteurs de charpentes métalliques et assimilés; 722 Forgerons, outilleurs et assimilés; 723 Mécaniciens et ajusteurs de machines; 724 Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques et électroniques
CITP-88 731-732	731 Mécaniciens de précision sur métaux et matériaux similaires; 732 Potiers, souffleurs de verre et assimilés
CITP-88 811-816	811 Conducteurs d'installations d'exploitation minière et d'extraction des minéraux; 812 Conducteurs d'installations de transformation des métaux; 813 Conducteurs d'installations de verrerie et de céramique et assimilés; 814 Conducteurs d'installations pour le travail du bois et de la fabrication du papier; 815 Conducteurs d'installations de traitement chimique; 816 Conducteurs d'installations de production d'énergie et assimilés
CITP-88 821-823	821 Conducteurs de machines à travailler les métaux et les produits minéraux; 822 Conducteurs de machines pour la fabrication des produits chimiques; 823 Conducteurs de machines pour la fabrication de produits en caoutchouc et en matières plastiques
CITP-88 825-829	825 Conducteurs de machines d'imprimerie, de machines à relier et de machines de papeterie; 826 Conducteurs de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir; 827 Conducteurs de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes; 828 Ouvriers de l'assemblage; 829 Autres conducteurs de machines et ouvriers de l'assemblage
CITP-88 832-834	832 Conducteurs de véhicules à moteur; 833 Conducteurs de matériels mobiles agricoles et d'autres engins mobiles; 834 Matelots de pont et assimilés
CITP-88 911-912	911 Vendeurs ambulants et assimilés; 912 Cireurs de chaussures et autres travailleurs des petits métiers des rues
CITP-88 915-931	915 Messagers, porteurs, gardiens, portiers et assimilés; 916 Eboueurs et manœuvres assimilés; 921 Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et assimilés; 931 Manœuvres des mines, du bâtiment et des travaux publics
CITP-88 933	933 Manœuvres des transports et manutentionnaires

Ensuite, on trie parmi les enfants qui ne sont ni engagés dans les industries dangereuses et ni dans les professions dangereuses, ceux qui ont travaillé de longues heures pendant la période de référence. Les longues heures (paragraphes 28-29 des normes internationales) sont définies pour les besoins de cette étude comme 43 heures de travail ou plus au cours de la semaine de référence. Le seuil des 43 heures a également été utilisé dans les estimations précédentes du BIT. Il correspond environ à la médiane des heures de travail normales fixées par les législations nationales, soit généralement dans la fourchette des 40 à 44 heures.

L'étape suivante suppose d'isoler parmi les enfants qui ne sont pas engagés dans des industries ou des professions dangereuses, ou ne travaillant pas pendant de longues heures, ceux qui ont été exposés malgré tout à des conditions de travail dangereuses qui ne sont pas incluses dans les industries ou professions dangereuses, ou dans les longues heures de travail.

En général, le travail dangereux peut comprendre le travail de nuit et les longues heures de travail, l'exposition à des sévices physiques, psychologiques, ou sexuels, les travaux qui s'effectuent sous terre, sous l'eau, à des hauteurs dangereuses ou dans

des espaces confinés, les travaux qui s'effectuent avec des machines, du matériel ou des outils dangereux, ou qui impliquent de manipuler ou porter de lourdes charges et les travaux qui s'effectuent dans un milieu malsain pouvant, par exemple, exposer des enfants à des substances, des agents ou des procédés dangereux, ou à des conditions de température, de bruit ou de vibrations préjudiciables à leur santé¹¹.

Comme indiqué dans le diagramme, le nombre total d'enfants dans les industries et les professions qualifiées de dangereuses, ainsi que les enfants astreints à de longues heures de travail et ceux qui travaillent dans d'autres conditions dangereuses, constitue le nombre total d'enfants qui effectuent des travaux dangereux. Aux fins de calcul des estimations mondiales et régionales, les activités dangereuses non rémunérées aux ménages exercées par des enfants sont exclues de la méthodologie.

L'estimation finale du travail des enfants est donc obtenue en additionnant le nombre total d'enfants effectuant des travaux dangereux, le nombre d'autres enfants âgés de 5 à 11 ans qui sont engagés dans une activité économique au cours de la période de référence (emploi en-dessous de l'âge minimum) et le nombre des autres enfants âgés de 12 à 14 ans qui étaient engagés dans une activité économique ne pouvant pas être considérée comme un travail léger autorisé, au cours de la période de référence.

Les travaux légers autorisés sont définis dans le présent contexte comme tout travail non dangereux effectué par des enfants (âgés de 12 à 14 ans) ayant une durée inférieure à 14 heures pendant la semaine de référence. Le choix s'est fondé sur les dispositions de la Convention n° 33 de l'OIT sur l'âge minimum (travaux non industriels), 1932, qui fixe à deux heures par jour, tant pendant l'année scolaire que pendant les vacances, la durée maximum des travaux légers à partir de l'âge de 12 ans¹².

Dans ce processus, les enfants soumis *aux pires formes de travail des enfants autres que les travaux dangereux* ne sont pas mesurés directement. Ils sont inclus dans l'estimation mondiale dans la mesure où ils font également partie de la mesure de l'emploi avant l'âge minimum et des travaux dangereux effectués par des enfants. Les enfants exposés aux pires formes autres que le travail dangereux ont été recensés dans la deuxième édition à l'aide de méthodes qualitatives, dans le cadre des estimations mondiales de 2000 du BIT. Les résultats ont montré qu'ils représentaient environ 5 pour cent des pires formes de travail des enfants. Nous souhaitons que grâce à une amélioration de la méthodologie, cette catégorie de travail des enfants puisse être mesurée directement dans les futures estimations mondiales du BIT.

¹¹ La mesure du travail des enfants dans ces conditions de travail dangereuses dépend de la mesure dans laquelle les éléments adéquats sont couverts par l'enquête nationale. Une comparaison complète des données nationales n'est dès lors pas toujours possible.

¹² L'article 3 (paragraphe 1) de la convention dit que « les enfants âgés de douze ans révolus pourront, en dehors des heures fixées pour la fréquentation scolaire, être occupés à des travaux légers, sous réserve que ces travaux: a) ne soient pas nuisibles à leur santé ou à leur développement normal; b) ne soient pas de nature à porter préjudice à leur assiduité à l'école ou à leur faculté de bénéficier de l'instruction qui y est donnée; et c) *n'excèdent pas deux heures par jour, aussi bien les jours de classe que les jours de vacances*, le nombre total quotidien des heures consacrées à l'école et aux travaux légers ne devant en aucun cas dépasser sept » (les italiques ont été rajoutées).

Ensemble de données nationales

4

Les enquêtes du BIT sur le travail des enfants (SIMPOC) constituent la principale source de données pour la présente étude. D'autres sources de données sont les Enquêtes à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF, certaines enquêtes nationales sur la main d'œuvre et d'autres enquêtes pertinentes sur les ménages.

4.1. Enquêtes du BIT sur le travail des enfants (SIMPOC)

L'OIT a créé en 1998 le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC), destiné à aider les pays à collecter, documenter, traiter et analyser des données sur le travail des enfants conformes aux normes internationales en la matière. Depuis le début, plus de 70 enquêtes SIMPOC sur le travail des enfants ont été menées dans 60 pays, dont 20 au cours des quatre dernières années (2008-2012).

Les principaux objectifs des enquêtes de SIMPOC sur le travail des enfants sont doubles: estimer la prévalence du travail des enfants dans le pays étudié et en identifier les causes et les conséquences en termes de facteurs socioéconomiques. Le questionnaire type d'une enquête SIMPOC sur le travail des enfants comprend trois parties. Les parties I et II (questionnaire adulte) sont adressées au membre adulte le mieux informé du ménage et la partie III (questionnaire enfant) est adressé directement aux enfants.

La première partie collecte des données sur la composition du ménage et les caractéristiques de ses membres, dont les niveaux d'éducation, le statut actuel et habituel dans l'activité économique des membres de la famille âgés de 5 ans et plus, les tâches ménagères effectuées par des enfants de 5 à 17 ans, les perceptions/observations des parents et tuteurs à propos des enfants travailleurs. La deuxième partie recueille des informations sur les caractéristiques socioéconomiques du ménage et sur leurs modifications récentes. La troisième partie couvre des données sur les niveaux d'éducation des enfants du ménage âgés de 5 à 17 ans, leurs plans d'avenir professionnels, les activités ménagères ainsi que des questions de santé et de sécurité. À l'image de la première partie, le « questionnaire enfants » comprend des questions relatives à l'éducation, au statut actuel dans l'activité économique et aux tâches ménagères. Certaines questions figurent à la fois dans le « questionnaire adultes » et le « questionnaire enfant » car la possibilité existe que, intentionnellement ou non, les parents et les enfants fournissent des réponses différentes. En outre, le « questionnaire enfant » comprend des questions détaillées sur la santé et la sécurité des enfants. Ces questions sont posées aux enfants et non aux adultes parce que les enfants devraient être capables de fournir des informations plus précises que les adultes au sujet de leurs conditions de travail.

Comme précédemment, l'estimation mondiale du travail des enfants du BIT utilise des données provenant du « questionnaire adultes », sauf en ce qui concerne les conditions de travail où les informations fournies par l'enfant sont jugées plus fiables.

4.2. Enquête à indicateurs multiples (MICS) de l'UNICEF

L'UNICEF aide les pays à collecter et à analyser des données afin de combler l'absence de données relatives aux indicateurs permettant de suivre l'évolution de la situation des enfants et des femmes par le biais de son initiative internationale d'Enquête à indicateurs multiples (MICS) sur les ménages. Les enquêtes MICS ont été développées à l'origine en réponse au Sommet mondial pour les enfants afin de mesurer, pour une série d'objectifs internationalement acceptés, les progrès réalisés à mi-parcours de la décennie. Le premier tour des MICS a été conduit au milieu des années 1990 dans plus de 60 pays.

La portée des enquêtes MICS a été largement étendue et couvre aujourd'hui un éventail d'indicateurs dans des domaines comme la santé, l'éducation, la protection des enfants et le VIH/SIDA. La quatrième enquêtes MICS, couvrant la période 2009-2011, comprenait des questions sur le travail des enfants en vue d'estimer en particulier le nombre d'enfants de 5 à 14 ans engagés dans le travail des enfants, tout en établissant une distinction entre ceux qui fréquentent actuellement l'école et ceux qui ne la fréquentent pas.

4.3. Enquêtes nationales sur la main-d'œuvre (LFS)

Les enquêtes nationales sur la main-d'œuvre sont généralement destinées à collecter des données sur la situation de l'emploi et du chômage dans le pays, ainsi que sur les caractéristiques de la population en âge de travailler, souvent définies comme la population civile de 15 ans ou plus ne relevant pas des collectivités. Dans certaines enquêtes nationales sur la main-d'œuvre, la limite d'âge minimum est abaissé jusqu'à 7 ou 10 ans pour la collecte de données sur les caractéristiques de la main d'œuvre. Dans certains pays, ces enquêtes sont utilisées pour estimer le travail des enfants, soit directement, soit par extrapolation pour les tranches d'âge manquantes.

4.4. Autres enquêtes nationales auprès des ménages

D'autres instruments de collecte de données nationales sur les ménages, tels que les recensements de la population, les enquêtes démographiques et les enquêtes sur le niveau de vie, collectent des données sur les caractéristiques économiques des enfants et sont utilisées pour estimer l'ampleur et les caractéristiques du travail des enfants dans le pays.

4.4.1. Couverture

Au total, quelque 75 données provenant de 53 pays ont été compilées pour les estimations mondiales du travail des enfants de 2008-2012 par le BIT. Vingt-deux données relèvent des enquêtes SIMPOC, dix proviennent des enquêtes MICS, treize des enquêtes nationales sur la main d'œuvre et le reste à partir de diverses sources. Quinze pays ont fourni plusieurs données. Les 75 données sont plus ou moins harmonieusement réparties sur la durée de l'étude: 13 données pour 2008, 16 pour 2009, 25 pour 2010, 15 pour 2011 et 5 pour 2012. Dans le cas du Nigéria, les données concernaient l'année 2007, hors de la période d'étude, toutefois il a été retenu en raison du poids du pays. La liste complète des données fait l'objet de l'annexe 1 et fournit des informations sur le type d'enquête et son année de référence.

4.4.2. Échantillon complet

Les dernières données disponibles des 53 pays ont été compilées sous la forme d'un groupe et constituent « l'échantillon complet ». Les données sont utilisées pour dégager une estimation directe du travail des enfants en 2012 à l'aide de la méthodologie décrite dans la section 6 ci-après. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de l'échantillon. Les données disponibles couvrent 842 millions d'enfants de 5 à 17 ans, qui correspond à environ 53,1 pour cent de la population mondiale des enfants dans cette tranche d'âge. Le taux de couverture est sensiblement plus élevé que celui de l'estimation mondiale précédente (44,4 pour cent).

Tableau 15. Couverture des données nationales utilisées pour mesurer le travail des enfants par région, de 2008 à 2012 (échantillon complet)

Région	Enfants de 5 à 17 ans		
	Total (en millions)	Ensemble données nationales (en millions)	Taux (%)
1. Asie et Pacifique	835	495	59,3
2. Amérique latine et Caraïbes	143	114	79,8
3. Afrique subsaharienne	275	182	66,2
4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	110	49	44,6
5. CEI et hors Union européenne	64	2	3,1
6. Autres	157	0	0,0
Monde	1 586	842	53,1

Note: Le regroupement régional est fondé sur la classification utilisée pour les Indicateurs clés du marché du travail de l'OIT (annexe 1). Selon cette classification, les économies développées et les pays de l'Union européenne sont d'abord classifiées et celles des autres pays sont ensuite classifiées en fonction de leur localisation géographique. Dès lors, la région « Asie et Pacifique » ne couvre pas l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande déjà classées dans la région « économies développées et pays de l'Union européenne ».

Le taux de couverture le plus élevé est atteint pour la région Amérique latine et Caraïbes (79,8 pour cent), suivie de l'Afrique subsaharienne (66,2 pour cent), l'Asie et Pacifique (59,3 pour cent) et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (44,6 pour cent). La couverture la plus faible concerne la Communauté des états indépendants et les pays européens hors de l'Union européenne (3,1 pour cent) et d'autres pays, dont les économies développées et les pays de l'Union européenne (0 pour cent) pour lesquels aucune donnée n'a pu être fournie pour la présente estimation mondiale du travail des enfants¹³.

4.4.3. Échantillon apparié

Vingt-cinq pays couverts par la présente étude étaient également représentés dans l'estimation mondiale précédente du travail des enfants. Il existe donc un chevauchement de près de 50 pour cent des pays entre les deux études. Les récentes données de ces pays ainsi que ceux des pays qui en ont fourni plusieurs pour cette étude forment l'échantillon apparié et sont utilisées pour dégager une estimation indirecte du travail des enfants dans le monde fondée sur une estimation améliorée de la tendance entre les deux études (2008 et 2012).

Dans l'ensemble, 29 pays sont dans l'échantillon apparié. La couverture de ce dernier fait l'objet du tableau suivant. Le recours à l'échantillon apparié pour des pays présentant des données multiples entre 2008 et 2012 devrait permettre en outre un contrôle

¹³ Quelques modifications de la classification régionale des pays ICMT sont intervenues et les regroupements régionaux de la présente estimation mondiale ne sont pas exactement comparables à ceux utilisés auparavant.

de la variabilité des estimations finales et donc d'améliorer la précision des tendances dégagées. Une nouvelle méthodologie, décrite à la section 6, est utilisée pour l'estimation et repose sur l'échantillon apparié, et sur une approche commune des deux types d'unités d'échantillons appariés.

4.4.4. Chine

La Chine et l'Inde, ainsi que le Brésil et le Nigéria sont les quatre pays présentant les populations les plus importantes respectivement en Asie, en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. L'Inde, le Brésil et, pour la première fois, le Nigéria font partie de l'ensemble de données nationales utilisés pour l'estimation globale du travail des enfants en 2012, mais la Chine demeure sous-représentée. Le nombre d'enfants de 5 à 17 ans en Chine est estimé à 231 millions en 2012, ce qui correspond à plus d'un quart du total dans la région Asie et Pacifique (environ 28 pour cent).

Faire abstraction de la Chine dans les calculs des estimations mondiales et régionales revient à supposer que l'incidence du travail des enfants est égale à la moyenne régionale correspondante. Cette hypothèse est bien entendu sujette à débat et devrait être vérifiée. Pour déterminer si la Chine présentait un taux d'incidence du travail des enfants égal, supérieur ou inférieur à la moyenne régionale, nous utilisons un indicateur proxy (non fréquentation scolaire). Les données pour cet indicateur étaient disponibles pour la plupart des pays du monde et l'analyse a démontré que l'indicateur était étroitement corrélé au travail des enfants.

Cette analyse a démontré que le taux net de non fréquentation scolaire en Chine était légèrement inférieur la médiane asiatique correspondante, indiquant que si des données sur le travail des enfants avaient existé pour la Chine, le taux d'incidence aurait été inférieur à la médiane asiatique. Si ce résultat pouvait être confirmé, il suggérerait que faire abstraction de la Chine lors des calculs entraîne dans une certaine mesure une surestimation mondiale et régionale du travail des enfants. Toutefois, pour permettre la comparaison avec les résultats des estimations précédentes et garantir une estimation adéquate des tendances, il a été décidé de traiter la Chine comme lors des études précédentes en prenant la médiane de sa région.

Tableau 16. Couverture des données nationales utilisées pour mesurer la tendance du travail des enfants par région, de 2008 à 2012 (échantillon apparié)

Région	Enfants de 5 à 17 ans		
	Total (en millions)	Ensemble de données nationales (en millions)	Taux (%)
1. Asie et Pacifique	835	451	55,0
2. Amérique latine et Caraïbes	143	113	79,3
3. Afrique subsaharienne	275	46	16,9
4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	110	12	10,7
5. CEI et hors Union européenne	64	0	0,0
6. Autres	157	0	0,0
Monde	1 586	622	39,3

Note: Le regroupement régional est fondé sur la classification utilisée pour les indicateurs clés du marché du travail de l'OIT (annexe 1). Selon cette classification, les économies développées et les pays de l'Union européenne sont d'abord classifiées et celles des autres pays sont ensuite classifiées en fonction de leur localisation géographique. Dès lors, la région « Asie et Pacifique » ne couvre pas l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande déjà classées dans la région « économies développées et pays de l'Union européenne ».

Harmonisation des données nationales

5

Comme dans les précédentes études, les données nationales disponibles pour la présente estimation mondiale diffèrent les unes des autres en ce qui concerne le nombre d'éléments critiques. Il s'agit de différences de tranches d'âge, de types de catégories de questions et réponses utilisés dans le questionnaire d'enquête, et de la mesure dans laquelle les valeurs manquantes sont présentes dans les données brutes. Les données nationales doivent dès lors être harmonisées pour ce qui est des éléments clés avant d'être traités pour une estimation mondiale.

5.1. Statut du travail des enfants (STE)

La première étape du processus d'harmonisation est la constitution d'une variable unique appelée Statut du travail des enfants (STE). La variable se compose de cinq catégories mutuellement exclusives et exhaustives dans lesquelles chaque enfant doit être classé. La structure du statut du travail des enfants est illustrée dans le tableau 17 ci-dessous.

Dans la pratique, la construction des variables harmonisées du statut des enfants suppose l'imputation de valeurs manquantes aux données nationales.

Tableau 17. Statut du travail des enfants

Structure de l'harmonisation de la variable STE	
1 Travail des enfants, travaux dangereux	STE = 1
2 Autre travail des enfants	STE = 2
3 Travaux légers autorisés	STE = 3
4 Autres occupations économiques ne relevant pas du travail des enfants	STE = 4
5 Non occupés économiquement	STE = 5
Nombre total d'enfants (5-17 ans)	STE = 1-5
Enfants occupés économiquement	STE = 1-4
Travail des enfants	STE = 1-2

5.2. Modèles

Les ensembles de données nationales disponibles pour l'estimation mondiale actuelle ont été analysées suivant les modèles ci-dessous.

Tableau 18. Statut du travail des enfants par sexe et par tranche d'âge

Statut du travail des enfants par sexe et par tranche d'âge							
Région							
Date							
Enquête	Sexe	Garçons			Filles		
Code	Tranche d'âge	5-11 ans	12-14 ans	15-17 ans	5-11 ans	12-14 ans	15-17 ans
0	Nombre total d'enfants						
1	Occupés économiquement						
2	Non occupés économiquement						
31	Par groupe d'industrie	Non dangereuses					
32		Dangereuses					
41	Par groupe de profession	Non dangereuses					
42		Dangereuses					
51	Par heures de travail	< 14 h					
52		14 à 42 h					
53		≥ 43 h					
70	Nombre avec informations complètes						
71	31 et 41 et 51						
72	31 et 41 et 52						
81	31 et 41						
81b	Nombre avec informations						
82	31 et (51 ou 52)						
82b	Nombre avec informations						

Les codes ci-dessus ont été définis comme suit:

Tableau 19. Description des codes

Code	Description
0	Nombre Total d'enfants âgés de 5 à 17 ans
1	Nombre d'enfants occupés économiquement (enfants travailleurs ou enfants en activité économique)
2	Nombre d'enfants non occupés économiquement
	(0) = (1) + (2) + (enfants avec informations manquantes sur l'occupation économique)
31	Nombre d'enfants travailleurs dans les industries non dangereuses
32	Nombre d'enfants travailleurs dans les industries dangereuses
	(1) = (31) + (32) + (enfants occupés économiquement sans informations sur l'industrie)

Code	Description
41	Nombre d'enfants travailleurs dans des professions non dangereuses
42	Nombre d'enfants travailleurs dans des professions dangereuses
	(1) = (41) + (42) + (enfants occupés économiquement sans information sur la profession)
51	Nombre d'enfants travaillant moins de 14 heures par semaine
52	Nombre d'enfants travaillant entre 14 et 42 heures par semaine
53	Nombre d'enfants travaillant 43 heures ou plus par semaine
	(1) = (51) + (52) + (53) + (enfants occupés économiquement sans information sur les heures de travail)
70	Nombre d'enfants occupés économiquement avec informations sur l'industrie, la profession et les heures de travail
71	Nombre d'enfants dans des industries non dangereuses, des professions non dangereuses et travaillant moins de 14 heures par semaine
72	Nombre d'enfants dans des industries non dangereuses, des professions non dangereuses et travaillant de 14 à 42 heures par semaine
81	Nombre d'enfants travailleurs dans des industries non dangereuses et des professions non dangereuses
81b	Nombre d'enfants travailleurs avec informations sur l'industrie et la profession
82	Nombre d'enfants dans des industries non dangereuses et travaillant moins de 43 heures par semaine
82b	Nombre d'enfants occupés économiquement avec informations sur l'industrie et les heures de travail

Lorsque toutes les données pertinentes sont disponibles (c.-à-d. quand le nombre d'enfants en code 1 est égal au nombre d'enfants en code 70), le « statut du travail des enfants » est calculé comme suit sans insertion de valeurs manquantes:

Tableau 20. Détermination du statut du travail des enfants

Statut du travail des enfants	Description	Tranche d'âge		
		5-11	12-14	15-17
STE=1	Travail dangereux	-	code1 - code71 - code72	-
STE=2	Autre travail des enfants	code71 + code72	code72	-
STE=3	Travaux légers autorisés	-	code71	-
STE=4	Autre occupation économique non qualifiée de travail des enfants	-	-	code71 + code72
STE=5	Non occupés économiquement	Code2	Code2	Code2

En d'autres termes, il a été nécessaire d'harmoniser les données. Le processus d'harmonisation a consisté en une normalisation des tranches d'âge si elles différaient de celles indiquées dans les modèles; une introduction des variables manquantes si les données nationales n'incluaient pas la variable pertinente pour classer les enfants dans les catégories STE; et finalement une correction de toutes les valeurs manquantes qui pourraient exister pour certaines des variables sous-jacentes utilisées pour classer les enfants dans l'une ou l'autre des catégories STE. Les étapes de l'harmonisation sont successivement décrites ci-dessous.

5.3. Normalisation des tranches d'âge

Le choix de l'âge dans les enquêtes nationales peut différer de la fourchette adoptée pour la présente étude dans l'un des trois cas suivants:

- la tranche d'âge des 15-17 ans est totalement absente;
- la tranche d'âge des 5-11 ans est totalement absente;
- la tranche d'âge inférieure est plus élevée, il manque par exemple les 5-7 ans.

Dans les deux premiers cas, il n'y a donc pas de données disponibles pour la tranche d'âge requise.

Les données manquantes ont été introduites à l'aide de trois modèles de régression logistique: un pour le pourcentage d'enfants occupés économiquement, les deux autres pour le pourcentage d'enfants effectuant des travaux dangereux et non dangereux.

Méthode: Pour chaque valeur manquante, un modèle de régression logistique¹⁴ a été appliqué au moyen des données disponibles sur les pays de la région pour chaque sexe séparément:

$$\log\left(\frac{p}{1-p}\right) = \beta_0 + \beta_1 \cdot \text{âge} + \beta_2 \cdot \text{pays} + \beta_3 \cdot \text{an}$$

où p est le pourcentage des enfants occupés économiquement ou le pourcentage des enfants dans une catégorie de statut du travail des enfants; Âge est le point médian de la tranche d'âge manquante; Pays est une variable factice correspondant aux pays proposant des données dans la région; et An est l'année de la collecte des données d'enquête. Après estimation de la régression logistique, le facteur β_1 a été appliqué aux informations disponibles les plus proches afin de déduire le pourcentage des âges manquants. Enfin, le pourcentage a été appliqué à la totalité de la population des âges manquants.

Cette méthode suppose que le logarithme de la probabilité est linéaire et présente une pente similaire pour les pays de la même région et pour les enfants du même sexe. Un modèle logistique a été utilisé afin de garantir que les pourcentages estimés se situent entre 0 et 100 pour cent comme requis. Bien entendu, la normalisation des tranches d'âge doit être effectuée après la normalisation du statut du travail des enfants afin que les données soient comparables entre les pays avant d'appliquer le modèle.

Exemple numérique: dans la présente étude, le pourcentage de filles âgées de 15 à 17 ans occupées économiquement manquait pour le Burundi. Après application de la régression logistique sur les filles occupées économiquement dans les pays d'Afrique subsaharienne, un facteur d'âge a été obtenu, β_1 . L'information disponible la plus proche était la proportion de filles burundaises de 12 à 14 ans occupées économiquement: $p_{12-14} = 0.422$. Pour ce résultat, le pourcentage des filles burundaises de 15 à 17 ans a été obtenu en résolvant l'équation:

$$\log\left(\frac{p_{15-17}}{1-p_{15-17}}\right) = \log\left(\frac{p_{12-14}}{1-p_{12-14}}\right) + \beta_1 \cdot d_{\text{âge}}$$

avec une différence d'âge $d_{\text{âge}} = 3$ ans entre la moyenne des deux tranches d'âge. Dès lors, la proportion introduite de filles burundaises était de 0,539, ou en termes de pourcentage $p_{15-17} = 53,9\%$.

¹⁴ Dobson, A. et Barnett, A. *An Introduction to Generalized Linear Models*. (Boca Raton, CRC Press, 2008).

5.4. Normalisation du statut du travail des enfants

Les données relatives aux variables utilisées pour déterminer le statut du travail des enfants manquaient parfois dans les enquêtes nationales. Les données manquantes ont été intégrées sous la forme de la moyenne des observations dans les pays de même région.

Méthode: lorsque les données étaient disponibles, les pourcentages suivants ont été calculés:

- pourcentage d'enfants dans des industries non dangereuses;
- pourcentage d'enfants dans des professions non dangereuses;
- pourcentage d'enfants dans chaque catégorie d'heures de travail;
- pourcentage d'enfants dans des industries non dangereuses et des professions non dangereuses;
- pourcentage d'enfants dans des industries non dangereuses et dans les heures de travail inférieur à 43 heures de travail par semaine.

Lorsqu'un indicateur manquait dans les données nationales, on a introduit la moyenne des pourcentages mesurés pour les pays de la même région. Celle-ci a ensuite été combinée avec les informations disponibles du pays pour calculer le statut du travail des enfants.

Exemple numérique: dans la présente étude, les données de la Gambie ne comprenaient pas les informations nécessaires sur les industries et les professions pour les enfants travailleurs. Le pourcentage moyen des enfants dans les industries et les professions non dangereuses en Afrique subsaharienne a été introduit: par exemple 90,8 pour cent des garçons âgés de 12 à 14 ans. Le pourcentage mesuré des garçons gambiens travaillant 43 heures par semaine ou plus était de 30,7 pour cent. Celui de ceux travaillant entre 12 et 42 heures par semaine était de 57 pour cent; et celui de ceux travaillant moins de 14 heures par semaine était de 12,3 pour cent.

Dans ce processus, le pourcentage de garçons gambiens âgés de 12 à 14 ans en STE=1 était alors le pourcentage dans industries ou des professions les industries ou des occupations dangereuses ($100 - 90,8 = 9,2$ pour cent) plus le pourcentage dans des industries ou professions non dangereuses, mais travaillant 43 heures ou plus par semaine (estimé à $0,307 * 0,908 = 0,279$ ou 27,9 pour cent). C'est à dire $9,2 + 27,9 = 37,1$ pour cent. Un pourcentage de $0,908 * 0,57 = 0,517$ ou 51,7 pour cent était en STE=2. Le reste des enfants travailleurs $100 - 37,1 - 51,7 = 0,908$ pour cent $* 0,123$ pour cent = 0,112 ou 11,2 pour cent était en travail léger autorisé STE=3. Par définition, aucun n'était en STE=4.

Estimation régionale et mondiale

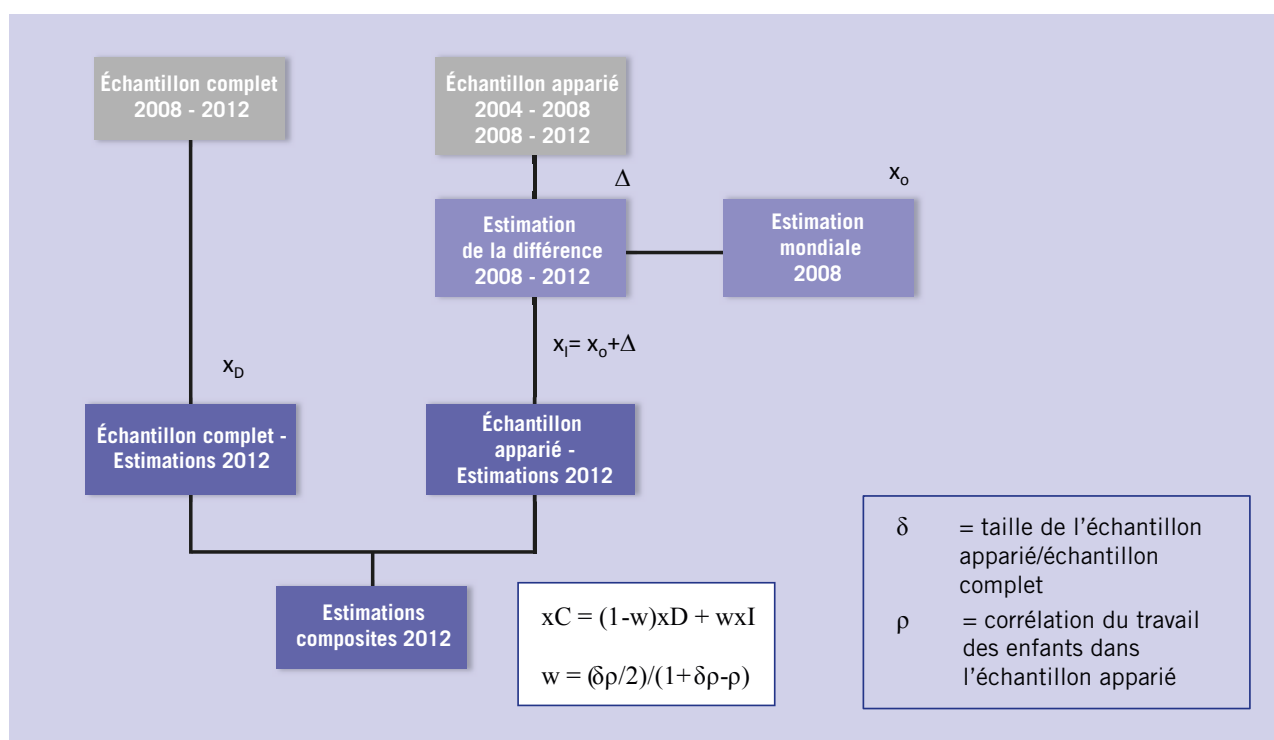
6

Les estimations régionales et mondiales de travail des enfants sont obtenues par extrapolation des données nationales en utilisant une méthode d'estimation composite qui consiste à calculer deux estimations initiales du travail des enfants dans chaque région et ensuite une moyenne de ces deux estimations. L'une des estimations fait appel à l'échantillon complet des pays de chaque région et l'autre au seul échantillon apparié (c.-à-d. les pays qui faisaient également partie de l'échantillon de l'estimation mondiale précédente et ceux pour lesquels il existe des données relatives au travail des enfants pour plus d'une année).

La logique d'une telle méthode d'estimation composite réside dans l'amélioration de la précision des estimations en termes de niveaux et de tendances. Les estimations tirées de l'échantillon complet présente une couverture maximale car elles comprennent tous les pays de l'échantillon, alors que l'échantillon affiche une variabilité minimale car les estimations couvrent les mêmes pays dans leur échantillon et évitent donc la variabilité des différences d'échantillon. En ce sens, l'estimation composite est optimale car elle utilise un maximum d'informations avec un minimum de variabilité.

La figure ci-dessous illustre schématiquement le processus d'estimation composite. Les données nationales harmonisées sont l'input du processus. Les estimations mondiales et régionales du travail des enfants pour l'année de référence 2012 en sont l'output. Les estimations composites sont des moyennes pondérées de l'échantillon complet et des estimations de l'échantillon apparié pour chaque région séparément. Le calcul des pondérations repose sur le degré de chevauchement des échantillons apparié et complet et sur la valeur de la corrélation entre les données 2008 et 2012 relatives au travail des enfants.

Figure 3. Estimation composite



6.1. Estimation de l'échantillon complet

L'estimation de l'échantillon complet consiste à extrapoler l'échantillon complet des données nationales harmonisées en valeurs régionales et mondiales par la pondération de chaque pays selon sa part relative d'enfants parmi le nombre total d'enfants dans la région. Les facteurs de pondération sont calculés par sexe et par tranche d'âge séparément, et sont calibrés pour se conformer aux estimations et aux projections 2012 de la population effectuées par les Nations Unies qui constituent la référence de toutes les procédures d'estimation dans le présent rapport.

Plus spécifiquement, le poids d'un pays donné i et les catégories spécifiques de sexe et d'âge, j et k , à la date d'enquête t , est calculé comme le produit de trois termes comme suit:

$$w = w_1 * w_2 * w_3,$$

où

$$w_1 = (\sum_i x_{ijk2012}) / n * x_{ijk2012},$$

$$w_2 = x_{ijk2012} / x_{ijkt},$$

$$w_3 = x_{ijkt} / x'_{ijkt},$$

où n est le nombre de pays couverts par l'échantillon complet pour la région donnée, $\sum_i$ renvoyant à la somme de tous les pays dans la région et x_{ijkt} dénotant le nombre d'enfants dans le pays i pour les catégories de sexe et d'âge j et k au moment t selon les données de référence de la population des Nations Unies, et x'_{ijkt} l'estimation de l'enquête nationale correspondante.

Dans ce système, w_1 est le facteur d'extrapolation initial correspondant à l'inverse de la probabilité supposée de la sélection du pays, w_2 est un ajustement pour l'année de la base de données nationales si elle est différente de 2012, et w_3 est un autre ajustement pour toute différence entre l'estimation de la population d'enfants pour la catégorie de sexe et d'âge donnée par rapport à l'estimation et à la projection de référence de la population des Nations Unies.

Les facteurs d'ajustement w_2 et w_3 devraient généralement être proches de l'unité. Tout écart important par rapport à l'unité serait l'indication d'un biais possible dans la couverture ou l'exécution de l'enquête nationale, ou d'une erreur dans les données de référence des Nations Unies.

6.2. Estimation de l'échantillon apparié

Au total, il y a 29 ensembles de données dans l'échantillon apparié provenant d'un nombre identique de pays. Vingt-cinq proviennent de pays de l'échantillon apparié qui font partie la présente estimation mondiale (2008-2012) et de la précédente (2004-2008). Les quatre autres ensembles de données correspondent à des pays fournissant des données multiples pour la phase actuelle de l'estimation mondiale mais non pour la phase précédente. Quelque onze pays de la phase précédente de l'estimation mondiale ont fourni des données multiples pour la phase d'estimation actuelle.

Les données de l'échantillon apparié sont utilisées pour améliorer les estimations des tendances du travail des enfants. Par rapport à la précédente évaluation mondiale, celle actuelle comporte plus de données appariées (25 pour 21), principalement en raison du nouveau traitement statistique des pays présentant des plusieurs données annuelles dans l'échantillon apparié.

L'estimation de l'échantillon apparié suppose trois étapes principales¹⁵: (a) la normalisation des années de l'enquête nationale pour les années de référence 2008 et 2012; (b) l'estimation des tendances de 2008 à 2012; et (c) la dérivation des estimations 2012 de l'échantillon apparié. Ces étapes sont brièvement décrites ci-dessous.

¹⁵ L'appariement a été réalisé sans tenir compte du type d'enquête, même si les modalités d'échantillonnage pouvaient être différentes. Dans la présente étude, le processus d'harmonisation couvre les principales variables de la mesure du travail des enfants, telles que la tranche d'âge, l'industrie, la profession, la situation dans la profession et les conditions de travail. L'harmonisation des types d'échantillonnage dépasse les limites de la présente étude.

6.2.1. Normalisation des années de référence

Les jeux de données disponibles pour un pays de l'échantillon apparié peuvent ne pas inclure les deux années de référence 2008 et 2012 pour lesquelles des estimations de tendance sont recherchées. Il est alors nécessaire de normaliser les jeux de données de l'échantillon apparié pour les années de référence requises. La procédure adoptée est la suivante. Pour chaque pays, nous examinons deux jeux de données pour l'estimation de l'échantillon apparié, l'un avec l'année de référence de l'enquête la plus proche de 2008 et l'autre le plus proche de 2012. Si une année de référence de l'enquête correspond soit à 2008 soit à 2012, les jeux de données ne seront bien sûr pas normalisés.

Dans les estimations mondiales précédentes, l'année de référence était normalisée implicitement en tant qu'élément du calcul des pondérations utilisées pour extrapoler les données de l'échantillon en agrégats régionaux et mondiaux. L'une des trois composantes de la pondération d'extrapolation était un facteur d'ajustement pour l'année des données nationales si elles étaient différentes de l'année de référence pour l'estimation mondiale.

Cette procédure avait pour effet de supposer une structure inchangée de la variable statut du travail des enfants du pays, ajustant ainsi uniquement le niveau en fonction des modifications du nombre total d'enfants (par sexe et tranche d'âge) entre l'année des données et l'année de référence de l'estimation mondiale¹⁶.

En général, supposons que t_1 soit l'année la plus proche de 2008 pour un pays donné de l'échantillon apparié et t_2 l'année la plus proche de 2012. Les données sur le statut du travail des enfants dans ce pays sont ensuite interpolées ou extrapolées pour 2008 et 2012 après une transformation d'un log-ratio qui préserve la structure des données. La transformation du log-ratio est une généralisation de la fonction logistique applicable lorsque la variable a plus de deux catégories¹⁷.

Supposons que p_t représente le vecteur de la distribution du pourcentage des catégories du STE d'un pays donné au moment t ,

$$p_t = (p_{1t}, p_{2t}, \dots, p_{5t})$$

où p_{it} est le pourcentage pour STE=1, p_{2t} pour STE=2, et ainsi de suite pour STE=3,4,5. Les éléments, $p_{1t}, p_{2t}, \dots, p_{5t}$, sont tous non-négatifs et la somme est 1,

$$\sum_{i=1}^5 p_{it} = 1.$$

La transformation du log-ratio de p_t est exprimée par le vecteur

$$L_t = (l_{1t}, l_{2t}, \dots, l_{5t})$$

où

$$l_{it} = \ln\left(\frac{p_{it}}{\prod_j p_{jt}^{1/5}}\right).$$

La transformation du log-ratio a la propriété d'être symétrique par rapport au pourcentage p_{it} , et équivalent à zéro pour tout vecteur des pourcentages p_t ,

$$\sum_{i=1}^5 l_{it} = 0.$$

Deux cas peuvent être distingués lors de l'application de la transformation du log-ratio de l'année de référence. D'abord, pour les pays présentant plusieurs données, mais aucune pour l'année de référence, l'extrapolation ou l'interpolation est effectuée en supposant une tendance linéaire pour les éléments transformés,

$$l_{it} = a_i + b_i(t - t_o)$$

où t_o est l'année de référence et a_i et b_i sont les paramètres de régression avec

$$\sum_i a_i = 0 \text{ et } \sum_i b_i = 0.$$

¹⁶ Pour les tours suivants, il est proposé d'envisager une procédure explicite pour la normalisation de l'année de référence, en tenant compte des modifications du niveau et de la structure de la variable statut du travail des enfants.

¹⁷ Aitchison, J. *The Statistical Analysis of Compositional Data* (Londres, Chapman-Hall, 1986).

Grâce aux estimations de la régression qui en résulte, $\hat{a}_i$ et $\hat{b}_i$, nous obtenons les valeurs extrapolées ou interpolées pour l'année de référence par

$$\hat{l}_{it} = \hat{a}_i + \hat{b}_i(t_o - t_o) = \hat{a}_i \quad i = 1, 2, \dots, 5.$$

Finalement, en retransformant les valeurs l , nous obtenons les valeurs p estimées,

$$\hat{p}_{it_o} = c \times \exp(\hat{l}_{it_o})$$

où

$$c = \prod_j \hat{p}_{it_o}^{1/5}.$$

Un exemple numérique est présenté ci-dessous. Le volet gauche montre la structure de la variable STE en pourcentage d'un pays donné pour un sexe et une tranche d'âge spécifiques. Les données nationales concernent 2007 et 2010. Les données pour 2008 et 2012 manquent. Les valeurs correspondantes transformées du log-ratio sont indiquées dans le volet à droite. Il est possible de vérifier qu'exception faite des erreurs d'arrondi pour chaque colonne, les valeurs des rangées sont égales à zéro.

Tableau 21. Distribution du pourcentage de STE avec données manquantes pour 2008 et 2012

STE	2007	2008	2010	2012
1	7,4 %	?	3,4 %	?
2	22,9 %	?	23,9 %	?
3	0,0 %	?	0,0 %	?
4	0,0 %	?	0,0 %	?
5	69,7 %	?	72,7 %	?
	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 22. Transformation du log-ratio

STE	2007	2008	2010	2012
1	1,127	?	-1,671	?
2	-0,007	?	0,279	?
3	0,000	?	0,000	?
4	0,000	?	0,000	?
5	-1,119	?	1,392	?
	0,000	0,000	0,000	0,000

Le calcul se poursuit dans les tableaux ci-après qui montrent l'extrapolation des données disponibles pour l'année de référence 2012. Le volet gauche donne les paramètres de régression de l'application des valeurs de log-ratio à une tendance temporelle linéaire pour chaque catégorie STE. Il est possible de vérifier que la somme des intersections (a_i) et des pentes (b_i) font zéro comme prévu, abstraction faite des erreurs

d'arrondi. Le volet de droite montre l'extrapolation à 2012. La normalisation à 2008 est dérivée de la même manière. Le temps est mesuré par rapport à l'année de référence, de sorte que l'année 2007 est représentée par -1 (2007-2008), l'année 2010 par 2 (2010-2008), l'année 2012 par 4 (2012-2008) et ainsi de suite.

L'harmonisation de la période de référence est limitée à la variable STE. Pour les autres variables, l'harmonisation est effectuée implicitement en utilisant des proportions.

Tableau 23. Paramètres estimés pour la régression linéaire des valeurs du log-ratio

STE	ai	bi
1	-0,1811	-1,308
2	0,091	0,098
3	0,000	0,000
4	0,000	0,000
5	0,091	1,210
	0,000	0,000

Tableau 24. Valeur extrapolées des pourcentages STE pour 2012

STE	exp(ai+4bi)	p2012
1	0,131	2,0 %
2	1,585	24,2 %
3	0,000	0,0 %
4	0,000	0,0 %
5	4,823	73,9 %
	6,539	100,0 %

6.2.2. Estimation des tendances de 2008 à 2012

Après harmonisation de la période de référence, les estimations des tendances à partir de l'échantillon apparié sont obtenues en calculant simplement le changement du nombre total d'enfants travailleurs entre 2008 et 2012 pour les pays de l'échantillon apparié. Pour un pays donné i , l'estimation de la tendance du travail des enfants en catégorie j pour un sexe et une tranche d'âge spécifiques est calculée par

$$\Delta_{ij} = \hat{X}_{ij2012} - \hat{X}_{ij2008}$$

où $\hat{X}_{ij2008}$ et $\hat{X}_{ij2012}$ et sont les estimations normalisées pour 2008 et 2012 respectivement, dérivées lors de l'étape précédente,

$$\hat{X}_{ij2008} = p_{ij2008} \times UNPOP_{i2008}$$

et

$$\hat{X}_{ij2012} = p_{ij2012} \times UNPOP_{i2012} .$$

Les estimations régionales et mondiales correspondantes de la tendance de 2008 à 2012 sont alors obtenues en multipliant les tendances nationale estimées Δ_{ij} par le poids du pays i dans sa région respective,

$$\Delta_j = \sum_i w_i \times \Delta_{ij}$$

où les poids w_i sont calculés comme pour les estimations de l'échantillon complet, sauf qu'il a désormais un nombre réduit de pays dans l'échantillon apparié. De même, le calcul des poids ne comprend naturellement pas des facteurs d'ajustement pour les différences des années de référence et les estimations et projections des Nations Unies, car ces ajustements sont effectués dans le cadre de la normalisation des années de référence.

Les résultats sont ensuite extrapolés en agrégats régionaux et mondiaux à l'aide de pondérations d'extrapolation comme dans le cas des estimations des niveaux dans l'échantillon complet. Toutefois, dans le cas d'estimations de tendances, les pondérations d'extrapolation présentent généralement des valeurs plus élevées car le nombre de pays de l'échantillon apparié est inférieur et parce que chaque pays de l'échantillon apparié représente dès lors un plus grand nombre de pays de sa région.

6.2.3. Estimation de l'échantillon apparié pour 2012

En se fondant sur les estimations des tendances de l'échantillon apparié dérivées à l'étape b, il est possible d'obtenir les estimations des niveaux pour 2012 en additionnant simplement les estimations de tendance 2008-2012 de l'échantillon apparié et les estimations 2008 du niveau obtenues dans l'estimation mondiale précédente (2004-2008). Donc,

$$\begin{aligned} &\text{Estimation 2012 du travail des enfants dans l'échantillon apparié} \\ &= \text{Estimation en 2008} + \text{estimation du changement 2008-2012 de l'échantillon apparié} \end{aligned}$$

Les calculs sont effectués pour chaque catégorie de la variable STE, et par sexe et tranche d'âge séparément.

6.3. Estimation composite

L'estimation composite calcule une moyenne pondérée des estimations de l'échantillon complet et de l'échantillon apparié, à l'aide de poids dérivés de telle sorte qu'ils minimisent la variance de l'estimation composite finale dans l'hypothèse où l'échantillon complet et l'échantillon apparié représentent tous deux des échantillons aléatoires de pays dans la région. L'estimation composite tente de maximiser les avantages et de minimiser les inconvénients des estimations des échantillons complet et apparié.

Mathématiquement, l'estimation composite pour une région donnée k et une catégorie STE j est exprimée pour chaque sexe et tranche d'âge comme suit,

$$Y_{kj\ 2012}^{composite} = (1 - \omega) \times Y_{kj\ 2012}^{échantillon\ complet} + \omega \times Y_{kj\ 2012}^{échantillon\ apparié}$$

où le poids ω est donné par

$$\omega = \frac{\delta\rho/2}{1 + \delta\rho - \rho}$$

où δ est le chevauchement de l'échantillon apparié avec l'échantillon complet exprimé en pourcentage du nombre d'enfants de 5 à 17 ans, et ρ est la corrélation entre les valeurs appariées du statut du travail des enfants en 2008 et 2012. Donc, si la

corrélation entre les valeurs de 2008 et 2012 est parfaite, alors $\rho = 1$ et $\omega = 0,5$. Dans ce cas, l'estimation composite est simplement la moyenne arithmétique des estimations de l'échantillon complet et de l'échantillon apparié. Dans l'autre cas extrême, si la corrélation entre les valeurs de 2008 et 2012 est égale à zéro, alors $\rho = 0$ et $\omega = 0$, ce qui signifie que l'estimation de l'échantillon apparié ne joue aucun rôle et que l'estimation composite est simplement égale à l'estimation de l'échantillon complet.

Les valeurs de δ et ρ calculées pour la présente étude et les pondérations de l'estimation composite ω qui en résulte sont illustrées ci-dessous.

Tableau 25. Poids d'estimation composites

Région	Chevauchement δ	Corrélation ρ	Ponderation ω
1. Asie et Pacifique	0,910682	0,986169	0,492417
2. Amérique latine et Caraïbes	0,994190	0,747951	0,373425
3. Afrique subsaharienne	0,255791	0,775778	0,234748
4. Autres régions	0,231863	0,796133	0,237596
Monde	0,739107	0,933424	0,455996

Note: Le regroupement régional est fondé sur la classification utilisée pour les Indicateurs clés du marché du travail de l'OIT (annexe 1). Selon cette classification, les économies développées et les pays de l'Union européenne sont d'abord classés et les autres pays sont ensuite classés en fonction de leur localisation géographique. Dès lors, la région « Asie et Pacifique » ne couvre pas l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande déjà classées dans la région « économies développées et pays de l'Union européenne ».

6.4. Estimation pour des variables non STE

L'estimation mondiale du travail des enfants est subdivisée par branche d'activité économique (agriculture, industrie et services) et par situation dans la profession (emploi rémunéré et emploi indépendant, à leur tour répartis par travailleurs familiaux). La ventilation par branche d'activité économique distingue également les enfants travailleurs domestiques des autres enfants engagés dans le secteur des services.

En ce qui concerne la mesure statistique du travail domestique, l'approche axée sur l'industrie était utilisée pour identifier cette sous-catégorie du secteur des services. Elle s'appuie sur une caractéristique commune des travailleurs domestiques – à savoir qu'ils travaillent pour ou au sein d'un ménage – et traduit très bien la perception commune de la nature du travail domestique. La Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI, Révision 3.1) regroupe les « Ménages privés employant du personnel domestique » au sein de la division 95¹⁸.

Une méthodologie simple est ensuite utilisée pour la ventilation. L'estimation composite du travail des enfants au niveau mondial est répartie en branches d'activité économique et situation dans la profession en fonction des données disponibles. Des données étaient disponibles pour ces variables pour les 21 pays suivants: Albanie, Brésil, Costa Rica, République dominicaine, Égypte, Guinée, Inde, Indonésie, Laos, Madagascar, Mexique, Moldavie, Népal, Niger, Panama, Sri Lanka, Togo, Ouganda, Uruguay, Vietnam et Zambie.

Pour la première fois, l'estimation mondiale du travail des enfants est en outre présentée pour différents niveaux de revenu national. Les pays sont regroupés en quatre catégories selon leur revenu national brut (RNB) par habitant en 2011: faible revenu, revenu moyen inférieur, revenu moyen supérieur et revenu élevé.

¹⁸ L'approche axée sur les tâches a été utilisée pour les estimations de 2008. Un inconvénient de cette approche est qu'elle nécessite des données professionnelles très détaillées (au niveau de quatre chiffres, qui ne sont pas disponibles dans de nombreux jeux de données. En outre, l'approche axée sur l'industrie semble mieux convenir comme base des estimations mondiales et régionales. Voir BIT: *Domestic Workers Across the World: Global and regional statistics and the extent of legal protection* (Genève, 2013).

Évaluation des résultats

7

Les estimations mondiales du travail des enfants sont évaluées en termes d'erreur-type ainsi que selon quatre modèles de comparaison: comparaison des données nationales brutes et traitées; comparaison des estimations de l'échantillon complet et de l'échantillon apparié; comparaison avec les Estimations et projections du BIT sur la population active pour les 15-19 ans; et comparaison avec les estimations du travail des enfants de 5 à 14 ans publiées en 2013 par l'UNICEF¹⁹.

7.1. Erreurs-types en 2012

Lorsqu'un échantillon est utilisé plutôt qu'une population entière pour mesurer des valeurs de la population dans une étude, les estimations qui en ressortent diffèrent des véritables valeurs de la population qu'il représente. La différence, ou erreur d'échantillonnage, se produit de manière aléatoire et sa variabilité peut être mesurée par l'erreur-type de l'estimation si l'échantillon a été tiré à partir de probabilités de sélection connues.

Les erreurs-types ont été calculées sur ces principes pour les estimations mondiales et régionales 2012 afin de juger de la variabilité de l'échantillonnage. Le calcul suppose que les données utilisés pour estimer les catégories de travail des enfants présentent eux-mêmes une variabilité négligeable par rapport à la variabilité due aux différences qui se produiraient si l'échantillon avait inclus d'autres pays que ceux utilisés ici. Le calcul suppose encore que les pays couverts par l'étude forment un échantillon aléatoire des pays du monde. Bien que ces deux hypothèses ne soient pas entièrement vérifiées, les résultats peuvent cependant être indicatifs de la marge d'erreur des estimations qui peut être attribuée à la variabilité de la sélection des pays de l'échantillon.

Les résultats sont illustrés dans le tableau ci-dessous. On peut observer que les erreurs-types des estimations mondiales sont généralement les plus faibles car elles s'appuient sur une quantité maximale d'informations. La plus grande erreur-type relative concerne les pays MOAN en raison de la plus faible couverture et de la plus grande hétérogénéité des pays de la région. Par rapport aux résultats de 2008, les erreurs-types ont été nettement réduites en 2012, témoignant ainsi d'une amélioration de la précision des estimations. Les erreurs-types pour les travaux dangereux effectués par des enfants, ainsi que pour les sexes et les différentes tranches d'âge ont été calculées et sont disponibles sur demande.

¹⁹ UNICEF. *La situation des enfants dans le monde 2013. Les enfants handicapés* (New York, 2013).

Tableau 26. Erreurs-types des estimations, 5-17 ans, 2012

Région	Enfants occupés économiquement (milliers)			Travail des enfants (milliers)		
	Estimation	Erreur-type	Erreur relative (%)	Estimation	Erreur-type	Erreur relative (%)
Monde	264 427	697	0,3	167 956	461	0,3
Asie et Pacifique	129 358	990	0,8	77 723	711	0,9
Amérique latine et Caraïbes	17 843	85	0,5	12 505	68	0,5
Afrique subsaharienne	83 570	167	0,2	59 031	216	0,4
Autres régions	33 656	947	2,8	18 697	309	1,7
dont MOAN	13 307	278	2,1	9 244	213	2,3

Les valeurs de l'erreur-type peuvent être utilisées pour construire des intervalles de confiance approximatifs pour les estimations. Pour l'estimation mondiale du travail des enfants, on peut donc affirmer dans cet esprit que le nombre réel se situe aux environs de 167 956 000 plus ou moins 461 000, avec une probabilité de 67 pour cent qui correspond à une déviation d'une erreur-type. Cela signifie que si le processus de sélection d'un échantillon de pays était possible, et s'il avait été répété plusieurs fois, les estimations qui en résulteraient se situeraient dans 67 pour cent des cas entre 167 495 000 et 168 417 000. Des calculs similaires peuvent être effectués pour obtenir des intervalles de confiance avec 95 pour cent de probabilité, ce qui correspond à peu près à une déviation de deux erreurs standards.

7.2. Données brutes par rapport aux estimations ajustées pour 2012

Une méthode d'évaluation de l'efficacité générale de la méthodologie d'estimation consiste à comparer les taux d'incidence estimés du travail des enfants aux taux correspondants calculés à partir des données brutes sans ajustement pour les dates de référence, les variables manquantes et les méthodologies d'enquête et sans extrapolation des totaux régionaux et mondiaux. Les résultats sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 27. Comparaison des taux d'incidence: données brutes vs estimations, 2012

Région	Enfants occupés économiquement (milliers)			Travail des enfants (milliers)		
	Estimé	Brut	Diff	Estimé	Brut	Diff
Monde	16,7 %	20,4 %	-3,7 %	10,6 %	13,2 %	-2,6 %
Asie et Pacifique	15,5 %	15,6 %	-0,2 %	9,3 %	10,2 %	-0,9 %
Amérique latine et Caraïbes	12,5 %	12,6 %	-0,1 %	8,8 %	9,0 %	-0,2 %
Afrique subsaharienne	30,3 %	29,3 %	1,0 %	21,4 %	18,3 %	3,1 %
Autres régions	10,1 %	13,7 %	-3,5 %	5,6 %	9,8 %	-4,2 %
dont MOAN	12,1 %	12,0 %	0,1 %	8,4 %	9,0 %	-0,6 %

Note: Les valeurs de la colonne Diff ne peuvent pas toujours correspondre à la différence entre les pourcentages estimés et bruts en raison d'erreurs d'arrondi.

7.3. Comparaison des estimations des échantillons complet et apparié

Une autre méthode pour évaluer la précision des résultats consiste à comparer l'estimation du travail des enfants dans l'échantillon complet avec l'estimation correspondante de l'échantillon apparié. L'une repose sur l'échantillon complet de pays et l'autre sur les seuls pays pour lesquels des données étaient disponibles pour plusieurs années. Une étroite relation entre les deux estimations fournit une indication de la stabilité des résultats. Le tableau ci-dessous compare les deux estimations du travail des enfants au niveau mondial et de sa ventilation régionale.

Les résultats montrent que l'estimation issue de l'échantillon complet est constamment inférieure à l'estimation provenant de l'échantillon apparié. La principale différence concerne l'Afrique subsaharienne (-16,1 millions) et la plus faible l'Amérique latine et les Caraïbes. En réalité, l'estimation issue de l'échantillon apparié n'a pas été utilisée pour l'Amérique latine et les Caraïbes mais a été remplacée par l'estimation provenant de l'échantillon complet. En raison de l'ajustement rétroactif effectué en 2008 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'estimation de l'échantillon apparié n'a pas été jugée adéquate pour cette région.

Tableau 28. Comparaison des estimations du travail des enfants provenant des échantillons complet et apparié, 2012

	Estimation échantillon complet	Estimation échantillon apparié	Différence
Monde	155 590	192 573	-36 983
Asie et Pacifique	76 085	79 411	-3 326
Amérique latine et Caraïbes	12 505	12 505	0
Afrique subsaharienne	50 171	66 279	-16 108
Autres régions	16 828	24 694	-7 866

En général, l'estimation de l'échantillon apparié doit être considérée comme l'estimation la plus fiable de la tendance, alors que celle de l'échantillon complet est plus fiable pour le niveau. L'estimation composite publiée dans ce rapport est un compromis entre ces deux estimations et devrait bénéficier de leurs avantages tout en réduisant leurs inconvénients.

7.4. Comparaison avec les estimations et projections du BIT sur la population active

Le BIT produit des estimations et projections de la population active pour des tranches d'âge à partir des 15-19 ans. Les projections effectuées pour 2012 fournissent une base de comparaison des estimations mondiales du nombre d'enfants occupés économiquement réalisées dans le présent rapport. Le tableau 28 compare les résultats.

Tableau 29. Estimations et projections du BIT sur la population active comparées aux estimations mondiales et régionales du nombre d'enfants occupés économiquement

Région	Estimations et projections du BIT sur la population active (15-19 ans)	Estimation mondiale du nombre d'enfants occupés économiquement (15-17 ans)
Monde	197 115	120 362
Asie et Pacifique	105 547	64 939
Amérique latine et Caraïbes	20 629	8 857
Afrique subsaharienne	40 663	25 947
Autres régions	30 276	20 618
dont MOAN	8 237	6 231

Comme on pouvait s'y attendre, les estimations et projections du BIT de la population active sont plus élevées que les estimations mondiales du nombre d'enfants occupés économiquement parce que les premières concernent une tranche d'âge plus large (15-19 ans) que les dernières (15-17 ans). Les positions relatives des régions sont toutefois identiques dans les deux ensembles de statistiques.

7.5. Comparaison avec les estimations du travail des enfants de l'UNICEF

S'appuyant sur des DHS, des MICS et d'autres enquêtes nationales menées entre 2002 et 2011, l'UNICEF a produit des estimations mondiales et régionales du travail des enfants âgés de 5 à 14 ans. Les bases de données de l'UNICEF comprenaient 91 pays couvrant 71 pour cent de la population des enfants âgés de 5 à 14 ans dans le monde.

Selon la définition de l'UNICEF, sont considérés comme effectuant du travail des enfants: les enfants de 5 à 11 ans engagés dans une activité économique ou des tâches ménagères pendant 28 heures ou plus au cours de la semaine de référence et les enfants de 12 à 14 ans engagés dans une activité économique (hormis le travail léger pendant moins de 14 heures par semaine) ou des tâches ménagères pendant 28 heures ou plus au cours de la semaine de référence.

Ces estimations mondiales et régionales du travail des enfants fournissent une base de comparaison pour celles produites dans le présent rapport pour les régions suivantes: Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Afrique du Nord et Amérique latine et Caraïbes (tableau 30). En ce qui concerne la région Asie et Pacifique, les statistiques de l'UNICEF sont ventilées entre l'Asie du Sud et l'Asie de l'Est et le Pacifique. Cette subdivision empêche toute comparaison directe avec les estimations régionales pour l'Asie et le Pacifique publiées ici.

Tableau 30. Estimations mondiales et régionales du travail des enfants de l'UNICEF (domaine de production générale) vs estimations mondiales et régionales de l'OIT du travail des enfants (domaine de production des SCN), 5-14 ans

	Estimations du travail des enfants UNICEF, 2011 (%)	Estimations du travail des enfants BIT, 2012 (%)
Monde	15*	10
Amérique latine et Caraïbes	9	7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	9	7
Afrique subsaharienne	27	21

*Hors Chine.

Les estimations mondiales et régionales du travail des enfants de l'UNICEF pour les enfants âgés de 5 à 14 ans sont plus élevées que celles produites dans ce rapport car la méthodologie de l'UNICEF repose sur une définition plus large du travail des enfants, comprenant les services non rémunérés aux ménages (tâches ménagères effectuées dans le ménage de l'enfant). En dépit de cette différence de méthodologie, les positions relatives dans les régions sont identiques dans les deux ensembles statistiques. En outre, il existe des écarts relativement marginaux entre les deux résultats pour ce qui concerne les estimations mondiales et régionales du travail des enfants de 5 à 14 ans.

En résumé, l'évaluation des résultats montre:

- ➔ un certain degré de cohérence dans les estimations mondiales et régionales dans le sens où l'ordre de grandeur des taux d'incidence par tranche d'âge et région est généralement en ligne avec les valeurs attendues quand on les compare avec les tendances mondiales de phénomènes similaires; la variabilité d'échantillonnage des estimations, mesurée par les erreurs-types, se situe généralement à des niveaux acceptables, dans la plupart des cas à moins de 1 pour cent de l'estimation du point;
- ➔ l'efficacité générale de l'ajustement des différences des dates de référence, des variables manquantes, des méthodologies d'enquête et d'extrapolations aux totaux régionaux et mondiaux n'est pas dramatique et demeure dans une fourchette de 4,2 points de pourcentage des données brutes sous-jacentes.

Références

- Aitchison, J. (1986). *The Statistical Analysis of Compositional Data* (Londres, Chapman-Hall).
- Ashagrie, K. (1997). *Statistics on working children and hazardous child labour in brief* (Genève, BIT).
- BIT. (1990). Hussmann, R., Mehran, F., and Verma, V. *Surveys of economically active population, employment, unemployment and underemployment: An ILO manual on concepts and methods* (Genève).
- BIT. (1998). *Le travail des enfants: L'intolérable en point de mire*. 86^e Conférence internationale du travail, 1998 (Genève). Disponible sur: www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_11152/lang--fr/index.htm.
- BIT. (2013). *Domestic Workers Across the World: Global and regional statistics and the extent of legal protection* (Genève). Disponible sur: http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_173363/lang--en/index.htm.
- BIT-IPEC. (2002). *Every child counts: New global estimates on child labour* (Genève, BIT). Disponible sur: http://www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_742/lang--en/index.htm.
- BIT-IPEC. (2006). Hagemann, F. et al. *Global child labour trends 2000 to 2004* (Genève, BIT). Disponible sur: http://www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_IPEC_PUB_2299/lang--en/index.htm.
- BIT-IPEC. (2010). Diallo, Y. et al. *Évolution du travail des enfants au niveau mondial: Évaluation des tendances entre 2004 et 2008* (Genève, BIT). Disponible sur: http://www.ilo.org/ipecc/Informationresources/WCMS_126918/lang--fr/index.htm.
- BIT-IPEC. (2013). Verma, V. *Sampling elusive population of working children* (à paraître).
- Breau, P. et Ernst, L.R. (1983). "Alternative Estimators to the Current Composite Estimator", dans *Proceedings of the Section on Survey Research Methods, American Statistical Association*, pp. 397-402.
- CIST. (2008). *Résolution concernant les statistiques sur le travail des enfants*, Dix-huitième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, novembre-décembre 2008 (Genève, OIT).
- Dobson, A., et Barnett, A. (2008). *An Introduction to Generalized Linear Models* (Boca Raton, CRC Press).
- OIT. (1973). *Convention n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi*. 58^e Conférence internationale du travail (Genève).
- OIT. (1973). *Recommandation n° 146 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi*. 58^e Conférence internationale du travail (Genève).

- OIT. (1982). *Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi*, Treizième Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève).
- OIT. (1993). *Résolution concernant la Classification internationale d'après la situation dans la profession*, Quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève).
- OIT. (1999). *Convention n° 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination*. 87^e Conférence internationale du travail (Genève).
- OIT. (1999). *Recommandation n° 190 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination*. 87^e Conférence internationale du travail (Genève).
- Sarndal, C.E. et Lundstrom, S. (2005). *Estimation in Surveys with Non Response* (Wiley, New York).
- UNICEF. (2013). *La situation des enfants dans le monde 2013: Les enfants handicapés*. (New York).
- US Bureau of Labor Statistics et US Census Bureau. (2006). *Current Population Survey*, Technical Paper 66, Section 10.10 Composite Estimator (Washington, DC).
- Verma, V. (2002). *Sampling Methods*, Manual for Statistical Trainers Number 2, Statistical Institute for Asia and the Pacific (SIAP), version révisée, Section 6.2 – « A Systematic approach to weighting: Overview » (Tokyo).

Annexes

Annexe 1. Données nationales pour l'estimation mondiale du travail des enfants de 2008 à 2012

Données nationales pour l'estimation du travail des enfants de 2008 à 2012		
Asie et Pacifique – 19 données nationales		
Données	Année	Enquête
Bhoutan	2010	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 4)
Cambodge*+	2012	Labour Force & Child Labour Survey
	2009	Socio-Economic Survey
Inde*	2010	National Sample Survey Round 66
Indonésie+	2008	Labour Force Survey (Sakernas)
	2009	SIMPOC
	2010	Labour Force Survey (Sakernas)
Lao RPD	2010	Labour Force & Child Labour Survey
Maldives	2009	Demographic and Health Survey (DHS)
Mongolie*	2012	SIMPOC
Népal	2008	Labour Force Survey
	2008	Labour Force Survey
	2009	Labour Force Survey
	2010	Labour Force Survey
	2011	Labour Force Survey
Philippines	2011	Survey On Children (SOC)
Sri Lanka	2008	Child Activity Survey (CAS)
Vietnam*+	2011	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 4)
	2012	Labour Force & Child Labour Survey
Amérique latine et Caraïbes – 23 jeux de données nationales		
Données	Année	Enquête
Bolivie*+	2009	Encuesta de Hogares
	2008	Encuesta de trabajo infantil
Brésil*+	2011	Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios (PNAD)
	2009	Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios (PNAD)
	2008	Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios (PNAD)

Colombie*+	2011	Encuesta Nacional de Trabajo Infantil (ENNA)
	2009	Encuesta trabajo infantil (ETI)
Costa Rica*	2011	Encuesta Nacional de Hogares (ENAHOG)
République dominicaine*	2009	SIMPOC
El Salvador*+	2010	Encuesta de Hogares de Propósitos Múltiples
	2009	Encuesta de Hogares de Propósitos Múltiples
Guatemala*	2011	Encuesta Nacional de Condiciones de Vida (ENCOVI)
Mexique*+	2011	Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo, Módulo Trabajo Infantil (ENOE-MTI)
	2009	Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (ENOE)
Panama+	2010	Encuesta de Trabajo Infantil (ETI)
	2008	Encuesta de Trabajo Infantil (ETI)
Pérou*+	2011	Encuesta Nacional de Hogares (ENAHOG)
	2010	Encuesta Nacional de Hogares (ENAHOG)
	2009	Encuesta Nacional de Hogares (ENAHOG)
Uruguay	2009	Encuesta Nacional de Trabajo Infantil (ENTI)
Venezuela*+	2010	Encuesta de Hogares por Muestreo (EHM), 2010
	2009	Encuesta de Hogares por Muestreo (EHM), 2009
	2008	Encuesta de Hogares por Muestreo (EHM)

Afrique subsaharienne – 26 jeux de données nationales

Données	Année	Enquête
Benin*	2011	Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie au Bénin (EMICoV)
Burundi	2010	Demographic and Health Survey (DHS)
Cameroun*	2010	Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI)
Congo RDC	2010	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 4)
Éthiopie*	2011	Demographic and Health Survey (DHS)
Gambie	2012	Labour Force Survey
Guinée	2010	SIMPOC
Libéria	2010	LFS
Madagascar*	2010	Enquête permanente auprès des ménages (EPAM)
Malawi	2011	Integrated Household Survey
Mozambique	2008	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 3)
Niger	2009	SIMPOC
Nigéria	2007	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 3)
Rwanda*	2010	Demographic and Health Survey (DHS)
Sénégal*	2011	Demographic and Health Survey (DHS)
Sierra Leone+	2010	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 4)
	2008	Demographic and Health Survey (DHS)

Soudan	2008	Housing and Population Census
Soudan du Sud	2008	Housing and Population Census
Swaziland	2010	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 4)
Togo* +	2011	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB)
	2010	SIMPOC
Ouganda* +	2012	Child Labour & Labour Force Survey
	2010	Uganda National Panel Survey (UNPS)
	2009	Uganda National Panel Survey (UNPS)
Zambie*	2008	Labour Force Survey
Autres régions – 7 jeux de données nationales		
Données	Année	Enquête
Albanie	2010	SIMPOC
Arménie	2010	Demographic and Health Survey (DHS)
Égypte	2010	SIMPOC
Irak*	2010	Multiple Indicator Cluster Survey (MICS 4)
Moldavie	2009	SIMPOC
Maroc	2011	Enquête emploi auprès des ménages
Yémen*	2010	SIMPOC

* Vingt-cinq pays étaient repris dans la précédente Estimation mondiale du travail des enfants 2004 à 2008 (échantillons appariés).

+ Quinze pays ont fourni des jeux de données multiples pour le tour actuel de l'estimation mondiale.

Annexe 2. Pays par revenu national brut en 2011

Le principal critère utilisé par la Banque mondiale pour classer les économies est le revenu national brut (RNB) par habitant. Chaque économie est classée comme revenu faible, revenu moyen (subdivisé en revenu moyen inférieur et revenu moyen supérieur) ou revenu élevé.

Les économies à revenu moyen faible ou moyen sont parfois qualifiées d'économies en développement.

- ➔ Les définitions utilisées sont les suivantes:
- ➔ Les économies à revenu faible sont celles dont le revenu national brut par habitant est de 1 025 dollars des États-Unis ou moins en 2011.
- ➔ Les économies à revenu moyen inférieur sont celles dont le revenu national brut par habitant est supérieur à 1 026 dollars des États-Unis mais inférieur à 4 036 dollars en 2011.
- ➔ Les économies à revenu moyen supérieur sont celles dont le revenu national brut par habitant est supérieur à 4 036 dollars des États-Unis mais inférieur à 12 476 dollars en 2011.
- ➔ Les économies à revenu élevé sont celles dont le revenu national brut par habitant est de 12 476 dollars des États-Unis ou plus en 2011.

Pays par revenu national brut en 2011

Asie et Pacifique – 19 jeux de données nationales

Bhoutan	Revenu moyen inférieur
Cambodge	Faible revenu
Inde	Revenu moyen inférieur
Indonésie	Revenu moyen inférieur
Lao RDP	Revenu moyen inférieur
Maldives	Revenu moyen supérieur
Mongolie	Revenu moyen inférieur
Népal	Faible revenu
Pakistan	Revenu moyen inférieur
Philippines	Revenu moyen inférieur
Sri Lanka	Revenu moyen inférieur
Vietnam	Revenu moyen inférieur

Amérique latine et Caraïbes – 23 jeux de données nationales

Bolivie	Revenu moyen inférieur
Brésil	Revenu moyen supérieur
Colombie	Revenu moyen supérieur
Costa Rica	Revenu moyen supérieur
République dominicaine	Revenu moyen supérieur
El Salvador	Revenu moyen inférieur
Guatemala	Revenu moyen inférieur
Mexique	Revenu moyen supérieur
Panama	Revenu moyen supérieur

Pérou	Revenu moyen supérieur
Uruguay	Revenu moyen supérieur
Venezuela	Revenu moyen supérieur
Afrique subsaharienne – 26 données nationales	
Bénin	Faible revenu
Burundi	Faible revenu
Cameroun	Revenu moyen inférieur
Congo RDC	Faible revenu
Éthiopie	Faible revenu
Gambie	Faible revenu
Guinée	Faible revenu
Libéria	Faible revenu
Madagascar	Faible revenu
Malawi	Faible revenu
Mozambique	Faible revenu
Niger	Faible revenu
Nigéria	Revenu moyen inférieur
Rwanda	Faible revenu
Sénégal	Revenu moyen inférieur
Sierra Leone	Faible revenu
Soudan du Nord	Revenu moyen inférieur
Soudan du Sud	Revenu moyen inférieur
Swaziland	Revenu moyen inférieur
Togo	Faible revenu
Ouganda	Faible revenu
Zambie	Revenu moyen inférieur
Autres régions – 7 données nationales	
Albanie	Revenu moyen supérieur
Arménie	Revenu moyen inférieur
Égypte	Revenu moyen inférieur
Irak	Revenu moyen inférieur
Moldavie	Revenu moyen inférieur
Maroc	Revenu moyen inférieur
Yémen	Revenu moyen inférieur

Source: <http://data.worldbank.org/about/country-classifications>.

Annexe 3. Indicateurs clés choisis du travail des enfants de 2000 à 2012

Estimations mondiales du travail des enfants, 5-17 ans, 2012

Sexe et tranche d'âge	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Monde	1 585 566	264 427	16,7	167 956	10,6	85 344	5,4
Garçons	819 877	148 327	18,1	99 766	12,2	55 048	6,7
Filles	765 690	116 100	15,2	68 190	8,9	30 296	4,0
5-11 ans	858 925	73 072	8,5	73 072	8,5	18 499	2,2
12-14 ans	362 146	70 994	19,6	47 381	13,1	19 342	5,3
(5-14 ans)	1 221 071	144 066	11,8	120 453	9,9	37 841	3,1
15-17 ans	364 495	120 362	33,0	47 503	13,0	47 503	13,0

Estimations régionales du travail des enfants, 5-17 ans, 2012

Région	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Monde	1 585 566	264 427	16,7	167 956	10,6	85 344	5,4
Asie et Pacifique	835 334	129 358	15,5	77 723	9,3	33 860	4,1
Amérique latine Caraïbes	142 693	17 843	12,5	12 505	8,8	9 638	6,8
Afriques sub-saharienne	275 397	83 570	30,3	59 031	21,4	28 767	10,4
Autres régions	332 143	33 656	10,1	18 697	5,6	13 078	3,9
dont MOAN	110,411	13 307	12,1	9 244	8,4	5 224	4,7

Tendances mondiale du travail des enfants, 5-17 ans, 2000-2012

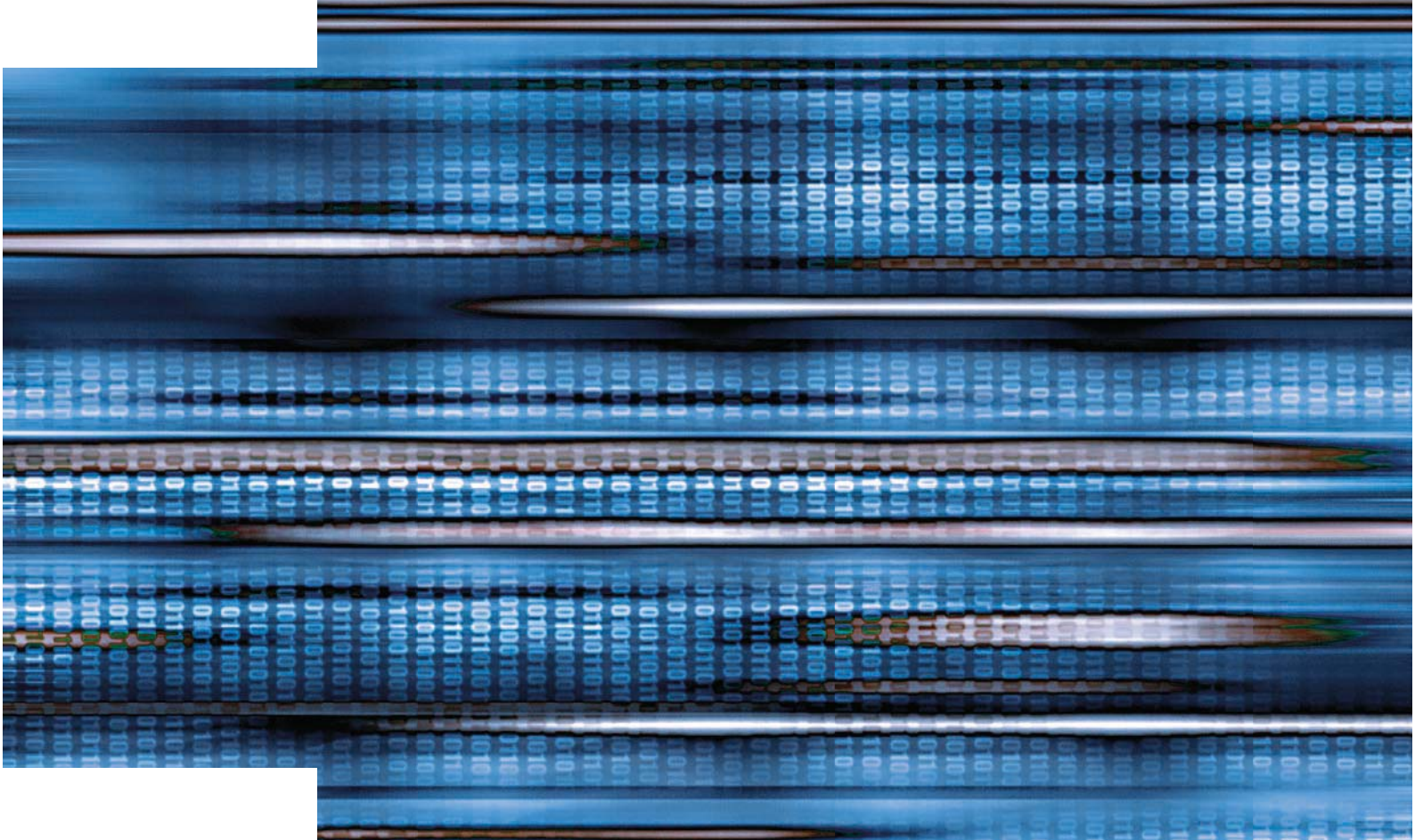
Sexe et tranche d'âge	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Monde							
2000	1 531 400	351 900	23,0	245 500	16,0	170 500	11,1
2004	1 566 300	322 729	20,6	222 294	14,2	128 381	8,2
2008	1 586 288	305 669	19,3	215 209	13,6	115 314	7,3
2012	1 585 566	264 427	16,7	167 956	10,6	85 344	5,4

Sexe et tranche d'âge	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Garçons							
2000	786 500	184 200	23,4	132 200	16,8	95 700	12,2
2004	804 000	171 150	21,3	119 575	14,9	74 414	9,3
2008	819 891	175 777	21,4	127 761	15,6	74 019	9,0
2012	819 877	148 327	18,1	99 766	12,2	55 048	6,7
Filles							
2000	744 900	167 700	22,5	113 300	15,2	74 800	10,0
2004	762 300	151 579	19,9	102 720	13,5	53 966	7,1
2008	766 397	129 892	16,9	87 508	11,4	41 296	5,4
2012	765 690	116 100	15,2	68 190	8,9	30 296	4,0
5-14 ans							
2000	1 199 400	211 000	17,6	186 300	15,5	111 300	9,3
2004	1 206 500	196 047	16,2	170 383	14,1	76 470	6,3
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
2012	1, 21 071	144 066	11,8	120 453	9,9	37 841	3,1
15-17 ans							
2000	332 000	140 900	42,4	59 200	17,8	59 200	17,8
2004	359 800	126 682	35,2	51 911	14,4	51 911	14,4
2008	369 433	129 217	35,0	62 419	16,9	62 419	16,9
2012	364 495	120 362	33,0	47 503	13,0	47 503	13,0

Tendances régionales pour les enfants occupés économiquement, le travail des enfants et les travaux dangereux, 5-14 ans, 2000-2012

Région	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Monde							
2000	1 199 400	211 000	17,6	186 300	15,5	111 300	9,3
2004	1 206 500	196 047	16,2	170 383	14,1	76 470	6,3
2008	1 216 854	176 452	14,5	152 850	12,6	52 895	4,3
2012	1 221 071	144 066	11,8	120 453	9,9	37 841	3,1
Asie et Pacifique							
2000	665 100	127 300	19,1	-	-	-	-
2004	650 000	122 300	18,8	-	-	-	-
2008	651 815	96 397	14,8	81 609	12,5	16 332	2,5
2012	637 579	64 419	10,1	52 702	8,3	-	-

Région	Total d'enfants	Enfants occupés économiquement		Travail des enfants		Travaux dangereux	
	(milliers)	(milliers)	%	(milliers)	%	(milliers)	%
Amérique latine et Caraïbes							
2000	108 100	17 400	16,1	-	-	-	-
2004	111 000	11 047	10,0	-	-	-	-
2008	110 566	10 002	9,0	9 470	8,6	4 529	4,1
2012	110 035	8 986	8,2	7 924	7,2	-	-
Afrique subsaharienne							
2000	166 800	48 000	28,8	-	-	-	-
2004	186 800	49 300	26,4	-	-	-	-
2008	205 319	58 212	28,4	52 301	25,5	26 045	12,7
2012	220 077	57 623	26,2	47 735	21,7	-	-
Autres régions							
2000	269 300	18 300	6,8	-	-	-	-
2004	258 800	13 400	5,2	-	-	-	-
2008	249 154	10 700	4,3	9 470	3,8	5 989	2,4
2012	253 380	13 038	5,1	12 091	4,8	-	-
dont MOAN							
2012	86 117	7 076	8,2	6 396	7,4	-	-



Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)

BIT

4 route des Morillons

CH-1211 Genève 22 – Suisse

Tel: +41 (0) 22 799 81 81

Fax: +41 (0) 22 799 87 71

e-mail: ipecc@ilo.org

www.ilo.org/ipecc

ISBN 978-92-2-227183-2



9 789222 271832